



Pays Midi-Quercy

Pôle d'Équilibre Territorial Rural



Rapport annuel 2016 du PETR PMQ

Mise en œuvre du Projet
de territoire

Introduction

Conformément au Projet de Développement Durable de territoire 2015-2020 du Pays Midi-Quercy (lien : <http://www.midi-quercy.fr/Un-nouveau-projet-de-territoire.html>) validé fin 2015 par le PETR et les EPCI du territoire du Pays Midi-Quercy, le PETR PMQ doit chaque année présenter un Rapport annuel illustrant la mise en œuvre de ce dernier.

Ce Rapport annuel voulu par le législateur dans la cadre de la loi MAPAM (Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) du 27 janvier 2014 (article 79 Titre IV « Pôle d'équilibre territorial et rural »), doit présenter chaque année à la Conférence des maires et au Conseil de développement territorial, « la mise en œuvre du Projet de territoire », élaboré dans les 12 mois suivant la mise en place du PETR.

Le rapport annuel qui suit se propose de présenter dans une 1^{ère} partie, une vision générale des actions et leurs impacts financiers, conduites par le PETR durant l'année 2016 (présentée lors de la Conférence des Maires du 23/03/2017 à Bioule).

Puis dans une 2^{ème} partie, il est proposé « 13 fiches chantiers » plus techniques, qui détaillent le contenu et les perspectives de chaque chantier qui a été animé et coordonné par le PETR PMQ en 2016, en cohérence avec ce qui avait été annoncé dans la Projet de territoire 2015-2020.

Les annexes complètent les 2 premières parties en proposant des schémas synthétiques sur le Projet de Territoire et des éléments sur la gouvernance mise en place.

Ce premier rapport annuel de mise en œuvre du Projet de territoire de développement durable à vocation à évoluer dans sa forme et son contenu pour l'améliorer chaque année.

Sommaire

Introduction	page 3
➤ 1 ^{ère} Partie : Présentation réalisée lors de la Conférence des Maires PMQ du 23/03/2017 à Bioule	page 6
➤ 2 ^{ème} Partie : 13 Fiches chantiers 2016 du Projet de territoire (2015-2020) du PETR Pays MQ	page 48
ANNEXES	page 107
- Annexe 1 : Le projet de territoire 2015-2020 schématisé	page 108
- Annexe 2: La mise en œuvre du Projet de territoire (schéma)	page 110
- Annexe 3: La gouvernance du PETR PMQ	page 111

Pays Midi-Quercy

Pôle d'Equilibre Territorial Rural





**1^{ère} partie : Présentation réalisée lors de la
Conférence des maires du 23 mars 2017 à
Bioule**



PETR du Pays Midi-Quercy

Conférence des Maires du Pays Midi-Quercy

23 Mars 2017

Salle des fêtes de BIOULE

1) **Le Rapport d'activité 2016**

- Rappel sur le Projet de territoire 2015-2020
- La gouvernance du PETR
- L'équipe technique du PETR
- Les contractualisations territoriales (CRU, LEADER, Contrat ruralité)
- Impact financier de l'action du PETR
- Les thématiques conduites par le PETR

2) **Focales sur des opérations marquantes de l'année 2016**

- Energie-Climat: TEP CV
- Habitat: plateforme et OPAH
- PLIE: Plan Local Insertion Emploi
- Pôle Pleine Nature Gorges de l'Aveyron
- Perspectives pour 2017

Le territoire d'intervention: le Pays Midi-Quercy



La gouvernance du PETER PMQ en 2016

➤ Un Comité syndical
(41 membres) réuni
6 fois en 2016

➤ Un Bureau (11 membres
organisés par thématiques)
réuni 12 fois



➤ Un conseil de développement territorial (28 membres) réuni 5 fois en plénière et participant aux instances de suivi des politiques du PETER.

L'équipe technique du PETR PMQ



Les contractualisations territoriales : Le Contrat Régional Unique

Préparation: élaboration et validation d'une programmation opérationnelle 2016



Un Comité technique

1^{er} Comité de Pilotage Stratégique de Suivi (CPSS) du
CRU du PETR PMQ le 23/09/2016

CP du Conseil Régional et CD82 de décembre 2016

Résultat:

28 projets soutenus pour un coût total de **12,9M€**

Un montant d'aides publiques cumulé
d'environ **6M€**

Les contractualisations territoriales: Le Contrat de ruralité

Préparation : élaboration d'un contrat cadre (2017-2020) avec l'Etat en chef de file et la Région cosignataire.



- Réunion d'information co-organisée avec les services de la Préfecture (09/2017)
- Appel à projets aux communes et EPCI à l'automne, pour repérer les projets à inscrire (**plus de 60 projets**)
- Rédaction du Contrat cadre (décembre)

Les contractualisations territoriales : Le Contrat de ruralité

Résultat:

- Contractualisation pour **4 ans** (2017-2020) avec l'Etat
Signature du contrat réalisée le 25/02/2017 à Caylus.
- 6 projets retenus par l'Etat pour la programmation 2017
(**2,2 M€ d'aides de l'Etat**)



Les contractualisations territoriales :

le programme européen **LEADER** Liaisons Entre Les Actions de Développement Rural

Un programme européen qui existe depuis 1991 5ème génération
340 LEADER en France

Un dispositif du **FEADER** Fonds Européen Agricole de Développement Rural

Une stratégie de développement rural pour 6 ans
pour faire émerger et soutenir des idées nouvelles

Une stratégie qui respecte les fondamentaux LEADER

Innovation / plus-value territoriale des opérations

Promouvoir du lien entre actions de **développement local**

Multisectorielle et intégrée

Coopération et travail en **réseau**

Participation et partenariat avec le monde socio économique

Un outil financier pour cofinancer des opérations

Le programme LEADER

Liaisons Entre Les Actions
de Développement Rural

- Autorité de gestion, coordination et suivi du programme : **Région Occitanie**
- Instruction : **DDT 82**



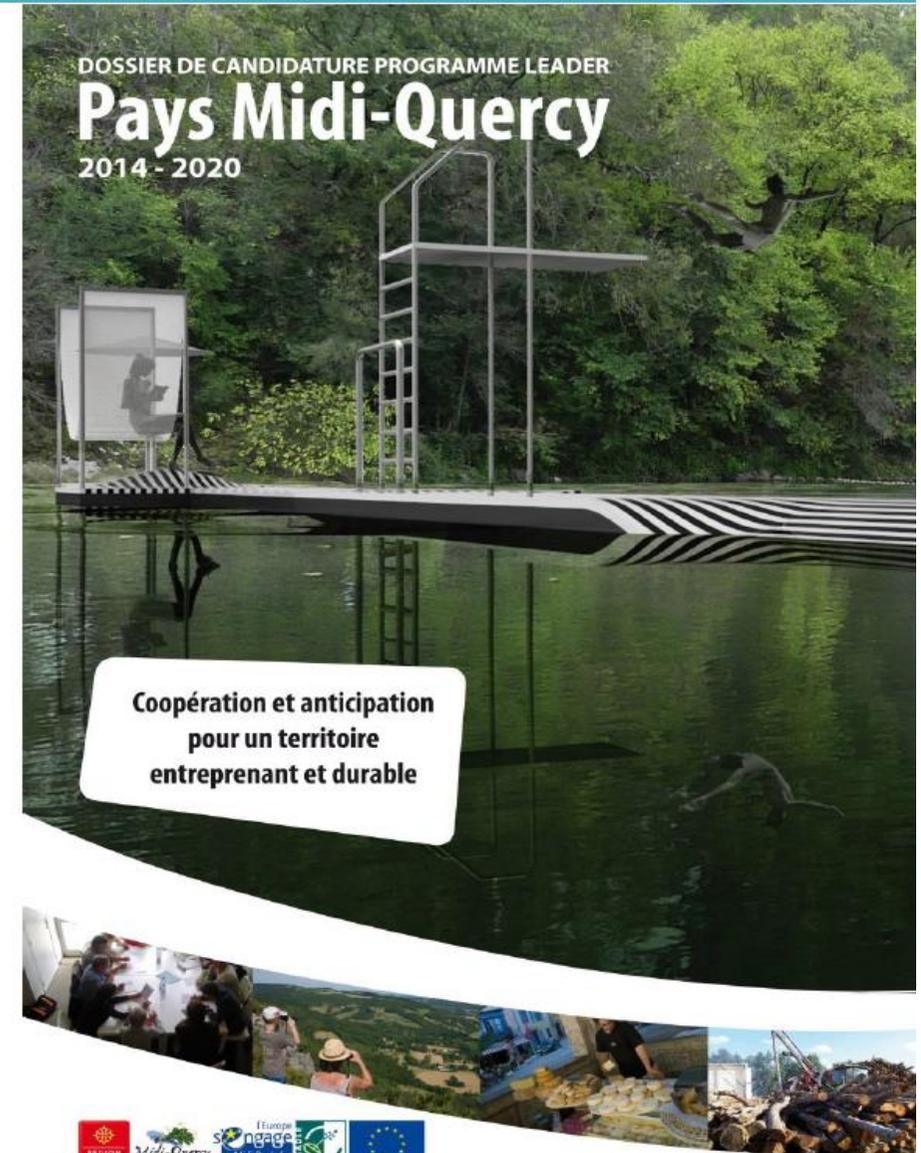
- Paiements et contrôles : **ASP** , autorité supérieure des paiements
- Animation, sélection, pré-instruction, conseil aux porteurs de projet :

GAL Midi-Quercy

Le Programme LEADER

Liaisons Entre Les Actions de Développement Rural

- 49 communes du PMQ éligibles
- 2,01 millions d'euros de FEADER jusqu'en 2021
- Tous types de porteurs publics et privés
- Cofinancements publics obligatoires
- Taux LEADER = 48%
- Montant LEADER minimum par projet : 10 000 €



Le Programme LEADER

Liaisons Entre Les Actions de Développement Rural

- ✓ 19,9% de l'enveloppe déjà programmés au 16.03.2017
- ✓ 11 dossiers programmés au 16.03.2017 dont 8 publics (0 en Quercy Caussadais, 0 en ex TVA !), 3 privés
- ✓ 13 dossiers en cours d'instruction ou de pré-instruction

Exemple de projets programmés :

- Rénovation d'un bâtiment dans le cadre du projet de Centre de Ressources Economiques intercommunal
- Expérimentation de solutions d'éco-mobilité sur le Pays Midi-Quercy
- Valorisation touristique du Patrimoine culturel et naturel sur QRGA à travers la randonnée pédestre
- Restauration extérieure de l'Eglise de la Vinouze, un chantier participatif pilote sur le pays Midi-Quercy
- Structuration de la Filière PPAM



Le Programme **LEADER**

Liaisons Entre Les Actions de Développement Rural

Une opportunité de financement et de bonification des projets

MAIS

Des dossiers au montage long et complexe, de nombreux contrôles, une avance financière souvent très longue (18 mois)

Impact financier de l'action du PETR

Les subventions générées par les dispositifs gérés par le PMQ :

Les contractualisations infranationales

- Rappel : 2003-2014, le Contrat de Pays a généré :

117,5 M€ de coût de projets soutenus ;

52.5 M€ d'aides publiques (soit en moyenne 95€/hab/an).

- 2015-2016, le Contrat Régional Unique (CRU) a déjà généré :

16,9 M€ de coût de projets soutenus

8 M€ d'aides publiques environ (soit en moyenne 80€/hab/an)

Impact financier de l'action du PETR (suite)

Les subventions générées par les dispositifs gérés par le PMQ:

Les programmes européens

- **2007-2015**, les 2 dispositifs européens gérés par le SM PMQ (LEADER et PLIE) ont généré : 15 Millions d'euros de coût de projets soutenus ; **5.7 M€ d'aides européennes dédiées à ces deux dispositifs**

Soit en moyenne **10€/hab/an**

- **2016-2021**, ces 2 dispositifs devraient générer un montant d'aides de **3,6 M€**, auquel il faut ajouter 0,5 M€ (FEDER Massif Central pour 2016-2020) pour le pôle PN des Gorges de l'Aveyron

Soit en moyenne **13,5 €/hab/an.**

Impact financier de l'action du PETER (suite)

Les subventions générées par les dispositifs gérés par le PMQ:

Les dispositifs thématiques (AAP)

- **L'OPAH** (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) : 2011- 2016 : 444 logements rénovés (dont 383 PO), représentant 12,3 M€ de travaux et 5,5 M€ (**soit en moyenne 22€/hab/an**) d'aides extérieures (hors participation EPCI)
- **TEP CV** (2 tranches 2015 et 2016) : 2 M€ d'aides de l'Etat.
Soit en moyenne 13,3€/hab/an lissé sur 3 ans)

Soit au TOTAL pour 2015/2016 :
une aide moyenne de 50 €/hab/an (hors contrat CRU)

Impact financier de l'action du PETR (suite)

L'effet levier des participations des EPCI au PETR

- Participations des EPCI : 6 € par Hab/an (en 2016)
 - Un effet levier de ces participations encore important
-
- Pour 1€ injecté par EPCI en 2007, 3.3€ de dépenses réalisées grâce à l'effet levier des subventions générées
 - Pour 1€ injecté par EPCI en 2011, 4 € de dépenses induites
 - **Pour 1€ injecté par EPCI en 2016, 2,9 € de dépenses induites.**

Cet effet levier permet au PETR de mener les différentes politiques, missions, compétences à moindre coût pour les EPCI.

Les autres chantiers conduits par le PETER en 2016

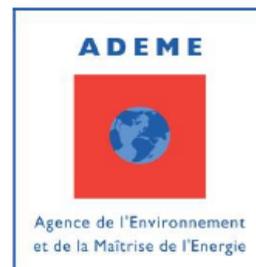
- ❖ Le SCOT PMQ : périmètre reconnu (49 communes), prise de compétence SCOT par le PETER, prescription de l'élaboration du SCOT...
- ❖ Habitat: Plateforme habitat privée et OPAH (*focale*)
- ❖ Energie-Climat: TEP CV -2ème tranche de 1,5M€- Expérimentations sur le mobilité alternative: PARTAJ-Rezopouce. (*focale énergie – climat*)
- ❖ Tourisme: Pôle pleine nature Gorges de l'Aveyron (*focale*) et promotion touristique mutualisée (éditions, réseau OT SI...)
- ❖ Préfiguration d'un Projet Alimentaire de territoire (PAT)

Les autres chantiers conduits par le PETR en 2016 (suite)

- ❖ Mission culture: poursuite de la Candidature au label national « Pays d'Art et d'Histoire »; Suivi de la restructuration du musée dont l'élaboration du PSC (projet scientifique et culturel) du Musée de St-Anton-NV; Résidence artistique de territoire – Convention DRAC
- ❖ Plan Local Insertion Emploi: nouveau partenariat financier avec le CD 82, autorité de gestion du FSE (focale)
- ❖ Inventaire du patrimoine bâti : Caussade; St-Gorges, et travail sur un ouvrage régional sur « l'architecture de terre crue en Bas-Quercy ».

2- Focales sur des opérations marquantes de l'année 2016

Energie-Climat: TEP CV et actions induites



Energie-Climat - Le service

Chargé de Mission : Julien Birlinger



CEP conseillers en énergie partagé :

Damien Alonso

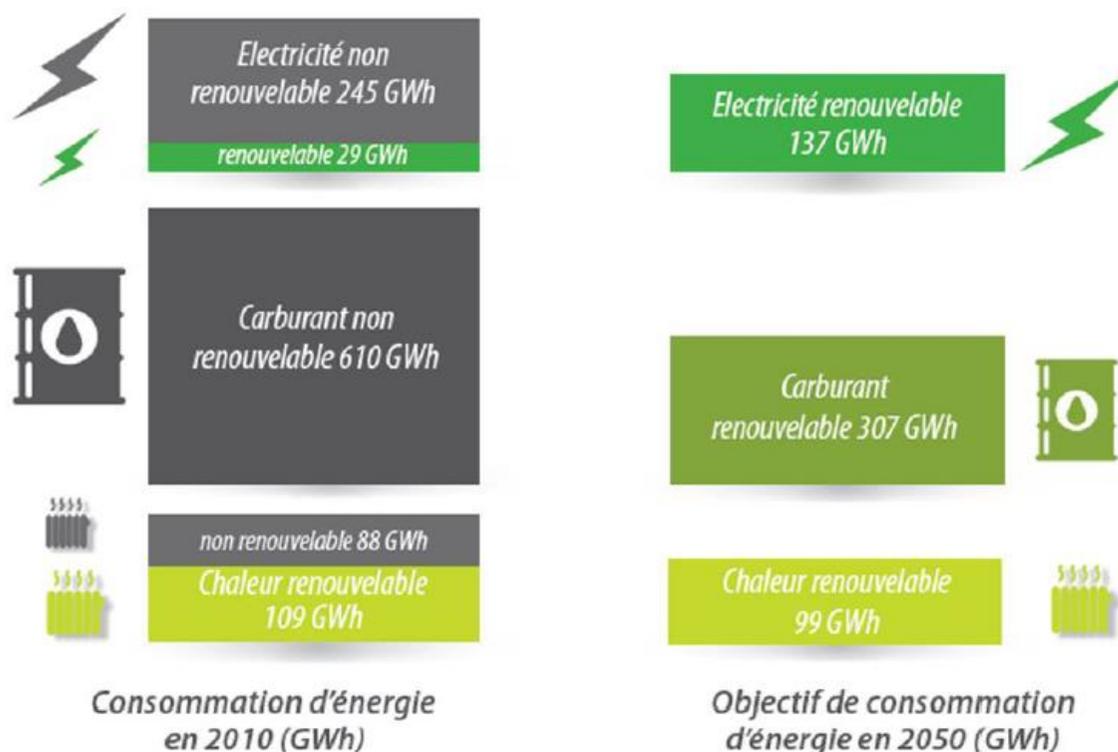


Aurélien Calmels



Le Plan climat air énergie territorial : **Objectifs**

Devenir territoire à énergie positive en 2050



RECUPERER UNE PARTIE DES 130 000 000 € DE NOTRE FACTURE ENERGETIQUE !!!

Le Plan climat air énergie territorial Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte

Aides distribuées : 2 000 000 €

Actions aidées:

- ⇒ Amélioration énergétiques des bâtiments publics
- ⇒ Amélioration énergétique de l'éclairage public
- ⇒ Véhicules électriques
- ⇒ Prime à la rénovation de l'habitat
- ⇒ Mobilité
- ⇒ Animation forestière
- ⇒ Observation territoriale
- ⇒ Structure d'investissement dans les énergies renouvelables
- ⇒ Animation territoriale

Impacts espérés :

3 500 000 kWh économisés

475 000 kg GES évités

1 000 000 kWh produit par les énergies renouvelables



Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte Projets communaux et intercommunaux

Aides distribuées : 1 769 450 €

Nombre de bénéficiaires : 38

Projets :

- ⇒ 1 école à énergie positive : 200 000 € d'aide
- ⇒ 45 Bâtiments publics rénovés : 1118 309 € d'aide
- ⇒ 32 projets d'éclairage public : 349 596 € d'aide
- ⇒ 15 voitures électriques et 17 vélos électriques : 95 400 € d'aide
- ⇒ 72 primes habitat : 86 400 € d'aide



Ensemble des projets : **5 802 389 €** d'investissement public pour l'économie locale

Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte

Projets Mobilité

REZO POUCE:



REZO POUCE est un réseau d'autostop organisé. Il est présent sur tout le territoire du Pays Midi Quercy. Passager et conducteur doivent se signaler en mairie ou sur le site internet de Rezo Pouce.



Découvrir, partager, combiner les transports en Midi Quercy sur www.partaj.fr

Plateforme mobilité PARTAJ

- Repérez les transports existants autour de chez vous
- Partagez les déplacements que vous faites régulièrement seul-e dans votre voiture
- Consultez la liste des déplacements possibles à une date donnée, ou repérez quel jour vous pourrez vous rendre à un endroit donné
- Déposez votre demande de trajet
- Proposez vos services aux personnes en demande.



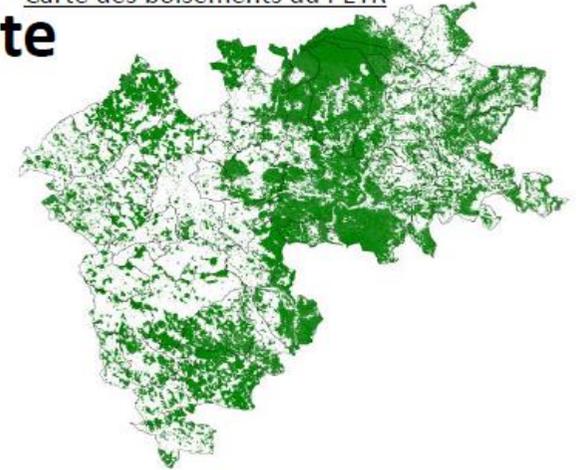
<https://partaj.fr/>



La plateforme Partaj.fr a été développée par SOSTEN Projets en partenariat avec les Pays Midi Quercy et Partes de Gascoigne. Tél : 06 13 39 13 31 - mail : partaj@sostenprojets.fr

Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte Animation Forêt et Biodiversité

Carte des boisements du PETR



Technicien CNPF mise à disposition du PETR : *Céline PERTUZ*

Objectif : « Dynamisation de la filière forêt-bois locale »

Encourager et aider à gérer durablement les forêts privées,

Faire bénéficier d'un document de gestion durable pour optimiser et pérenniser la gestion des bois,

Favoriser le regroupement pour mieux vendre et mieux rentabiliser les investissements forestiers.

✓ 27 645 ha de forêts
✓ + 9000 propriétaires forestiers

« Un savoir-faire forestier au service des propriétaires privés »



Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte Animation Forêt et Biodiversité

Les outils :

Diagnostic forestier gratuit dans les forêts du propriétaire

Ex : Compte rendu descriptif avec plans de la forêt

Réunions forestières techniques publiques en forêt

Ex : Démonstration de technique et matériel forestier

Elaboration un annuaire forestier du PETR

Réaliser un Plan de Développement de Massif sur QRG

Ex : permanence forestière hebdomadaire

« Un savoir-faire forestier au service des propriétaires privés »





Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte

Enquête transition écologique

Objectif : Les communautés de communes Quercy Caussadais, Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron et Quercy Vert Aveyron et le PÉTR du Pays Midi Quercy ont décidé de lancer une grande **enquête ménage** sur la **thématique de la transition écologique**.

Cette enquête vise à informer les habitants sur les outils /services mis à leur disposition sur le territoire afin d'améliorer leur qualité de vie et de réaliser des économies.

Thématiques : habitat, énergies renouvelables, transport/mobilité, alimentation, gestion des espaces naturels, déchets et eau.

Retro-planning :

- ⇒ Avril / mai 2017 : Enquête auprès des mairies
- ⇒ Mai 2017 : réunion d'information formation
- ⇒ Juin : test
- ⇒ Septembre lancement de l'enquête auprès des habitants

2- Focales sur des opérations marquantes de l'année 2016

Habitat: plateforme et OPAH



Premier Ministre
Commissariat Général
à l'Investissement



L'habitat : OPAH et Plateforme

Chef de Projet : [Sandrine PRADIER](#)

Animateur de L'OPAH externe :
[Jean-Pierre BOUGLON](#)
architecte dplg

Conseiller de la Plateforme
de rénovation énergétique
de l'habitat privé : [Victor CHALMEL](#)



L'OPAH : Opération programmée d'amélioration de l'habitat

Lancée en juillet 2011 pour 5 ans
Renouvelée de juillet 2016 à juillet 2017
et prolongée jusqu'en décembre 2017

L'OPAH c'est quoi ?

Un **dispositif territorial entre plusieurs partenaires permettant de croiser les aides** :
ANAH – Conseil Départemental 82 – Communautés de Communes – Conseil Régional

OPAH permet **d'obtenir des aides financières bonifiées pour la Rénovation et l'amélioration de l'habitat privé** sur un périmètre géographique donné, ici, le territoire du Pays Midi Quercy.

L'OPAH : Opération programmée d'amélioration de l'habitat

Les Objectifs :

3 priorités

- la lutte contre l'insalubrité,
la lutte contre la précarité
énergétique,
- le maintien à domicile.



Le Public :

Pour les propriétaires occupants (selon conditions de ressources)

Pour les propriétaires bailleurs qui créent du logement locatif social

Des travaux réalisés en majorité par des entreprises locales

Accompagnement des particuliers par
l'animateur à la permanence en mairies, avec visites à domicile
et un avis technique, une aide administrative
tout au long de la vie du dossier.

En 2016

Plus de 170 propriétaires venus en permanences

110 logements aidés dont 105 logements de PO et 5 PB

2 721 822€ travaux réalisés

967 864 € d'aides de l'ANAH

159 449 € d'Aide de solidarité écologique

49 957 € d'aides du Conseil Départemental

56 959 € d'aides des Communautés de Communes

113 500€ d'aides du Conseil Régional

1 347 729 € aides publiques (soit 50% du montant éligible de travaux)



La Plateforme locale de Rénovation énergétique de l'habitat privé financée par l'ADEME

Lancée en juillet 2015 jusqu'en décembre 2017
Renouvelable sur 3 ans.

J'eco Renov' → Pour qui? en Midi-Quercy



Service **GRATUIT** de conseil à domicile

Pour tous les habitants du Pays Midi-Quercy sans condition de ressources (propriétaires occupants / bailleurs, locataires...).

→ Quoi?

Un conseil neutre d'un professionnel pour accompagner les particuliers dans leur projet de rénovation thermique de leur habitation et pour leur simplifier les démarches.

→ Combien?

Service PUBLIC et GRATUIT à la population.

Pourquoi faire appel à la plateforme J'eco Renov' en Midi-Quercy ?

- 1- Identifier les économies potentielles et les travaux prioritaires (visite à domicile)
- 2- Identifier les besoins du ménage
- 3- Apporter des connaissances techniques
- 4- Informer sur les aides financières à la rénovation
- 5- Rédiger un rapport de visite personnalisé
- 6- Accompagner dans les démarches liées au projet de rénovation



RGE

Activité de J'éco Rénov' depuis Novembre 2015



- 254 personnes ont contacté le service
- **183 diagnostics ont été réalisés**
- 45 travaux finalisés / 54 projets en cours
- Des travaux qui se situent en moyenne autour des 8 000 € TTC
- Des domaines de travaux variés
 - Isolation des combles
 - Changement des menuiseries
 - Installation d'un poêle à bois/granulés
 - Installation d'une PAC
 - ...

2- Focales sur des opérations marquantes de l'année 2016

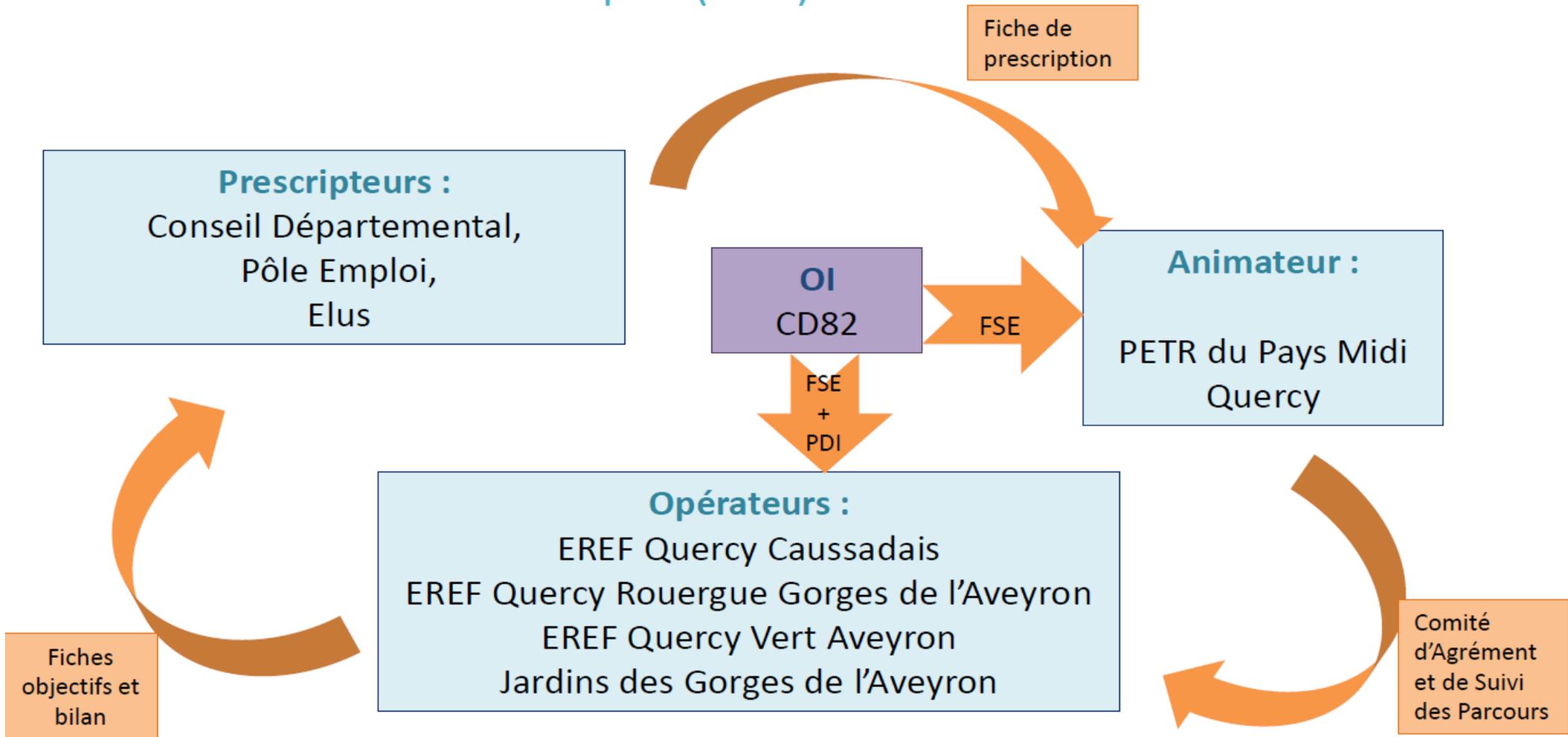
PLIE: Plan Local Insertion Emploi

Chargée de mission:
Laurence GARCIA



Ce dispositif est cofinancé par le
Fonds social européen dans le cadre
du programme opérationnel national
«Emploi et Inclusion» 2014-2020

Le Plan Local Insertion Emploi (PLIE)





Les objectifs

Accompagner vers l'emploi durable ou la qualification les demandeurs d'emploi, les plus éloignés du marché du travail et menacés d'exclusion, qui sont volontaires pour s'impliquer dans des démarches actives d'insertion professionnelle.



Un logiciel de suivi des parcours

Un protocole d'accord (2015-2017) tripartite : Etat, CD82 et PETER

Des projets innovants en relation avec les entreprises

La participation des publics cibles comme facteur d'inclusion

Un appui aux professionnels de l'insertion

Un cofinancement FSE + PDI + Collectivités locales

Une coordination et un regard croisé sur les parcours visant une optimisation des moyens sur le territoire

Des parcours dynamiques de 18 mois jalonnés d'étapes en emploi, de formation, d'entretiens personnalisés, de bilans semestriels

Un bilan positif du PLIE

437

mises en
relation sur les
offres d'emploi

51

ateliers
collectifs

7

ateliers
participatifs
dans le cadre
de la démarche
ETCLD

477

étapes en emploi
ou en formation

106

entreprises
partenaires



Le développement
des heures
d'insertion grâce à
la clause sociale

200

participants
en file active

329

personnes en
accompagnement
par an

40 %

de sorties positives par an
(emploi durable ou
formation qualifiante)



2- Focales sur des opérations marquantes de l'année 2016

Pôle Pleine Nature Gorges de l'Aveyron



Le Pôle de Pleine Nature « Gorges de l'Aveyron »

Appel à projet du Massif Central dont l'objectif est de **structurer et diversifier les activités de pleine nature pour renforcer durablement les retombées économiques de la filière APN sur le territoire**



- PETR du Pays Midi-Quercy : **chef de file**
- Chargée de mission : Emilie Plassard
- **Plusieurs maitrises d'ouvrages** sur le projet
- Plusieurs calendriers: **3 programmes biannuels** de 2015 à 2020
- **500 000 euros FEDER** disponible et d'autres partenariats financiers possible à travers la convention Massif et uniquement sur le territoire du Massif Central
- **5 axes de travail** : Structuration des aménagements et des équipements; Valorisation et diversification de l'offre; Préservation environnementale; Education au sport, santé et vie sociale et Communication et commercialisation
- **Un axe transversale de mise en réseau et évaluation**

Le 1er programme 2015/2016 : en finalisation

- 222 000€ de FEDER mobilisé

Animation / coordination du pôle à travers l'embauche d'une chargée de mission spécifiquement pour suivre ce programme (suivi, gestion, coordination, animation, mise en réseau...)

Aménagements :

- Création et mise en place de 12 boucles cyclables
- Création d'une charte design mobilière et signalétique du pôle

Communication et promotion

- Mise en place d'un planning d'animations sur l'été 2016
- Mise en place d'une carte des activités de pleine nature
- Mise en place d'un espace d'accueil et d'information dédié à la filière des APN à l'OTI Causses et Gorges de l'Aveyron



Des actions des autres maîtres d'ouvrages

QRGA : développement de la pêche (création de postes et de parcours pêche, rampes de mise à l'eau...) et de l'itinérance douce (réhabilitation point multi-accueils...)

St Antonin Noble Val : Création relais d'itinérances (services randonneurs cyclotourisme), étude pour la mise en place d'une via ferrata

SARL Turlande : création d'un parcours accrobranche sur la commune de ST Antonin Noble-val

Laguépie : Réhabilitation d'un parcours slalom, création d'une structure artificielle d'escalade

CDCK: développement de l'itinérance auprès des jeunes (séjours, nouveaux équipements...)





PETR du Pays Midi-Quercy

Le 2^{ème} programme 2017/2018 (dossiers déjà déposés)

PETR :

- Poursuite des actions **d'animation, coordination et suivi du pôle** de pleine nature
- Mise en place de **prototypes** dans le cadre du déploiement **de la charte design signalétique et mobilière** sur un site pilote du pôle
- Soutien à la promotion** de nouvelles activités à travers un programme d'animations et lors d'un évènementiel sport de nature
- Participation à un salon** des sports de nature
- Total : 53 004€ dont 21 201 € de demande FEDER

CC QRGA :

- Poursuite du **développement du tourisme pêche**
- Poursuite du **développement de l'itinérance nautique**
- Réalisation de **3 sentiers de découverte**, d'interprétation et sensibilisation
- Participation financière à la **poursuite du service centralisé d'accueil du pôle** au niveau de l'OTI
- 163 050€ dont 65 220€ de demande FEDER

D'autres actions : création via ferrata, développement des activités aériennes sur la communes de St-Antonin-noble-Val...

Les perspectives du PETR pour 2017 (non exhaustif)

- Engagement de l'élaboration du SCOT PMQ
- Mise en œuvre TEP CV et élaboration des PCAET pour le compte des EPCI; faisabilité structure collective EnR
- Finalisation de la candidature au label PAH
- Faisabilité d'une nouvelle OPAH (2018-2020)
- Définition et mise en œuvre du Projet alimentaire de territoire (retenu à l'AAP du PNA 2016)
- Préfiguration d'un Observatoire territorial mutualisé pour le PMQ
- Répondre à l'appel à projet Régional (tourisme) « Grands sites Occitanie »



2^{ème} partie : Fiches chantiers 2016 du Projet de territoire PMQ 2015-2020

1^{er} axe : Pour un territoire équitable

Connaître, informer, s'appropriier et promouvoir un territoire durable

Développer la capacité du territoire à être connu et approprié par ses habitants et assurer sa promotion à l'extérieur. Conforter son positionnement de territoire durable par la mise en œuvre de démarches et méthodes spécifiques.

Renforcer la stratégie territoriale, la coopération et la mutualisation

Développer une réflexion stratégique favorisant le respect des grands équilibres et une mise en cohérence des politiques publiques dans un objectif de service aux populations, de développement durable et d'équilibre territorial. Favoriser les échanges, la mise en relation des acteurs et des projets.

Intitulé du CHANTIER	L'animation du programme européen LEADER, réservé aux territoires ruraux structurés en PETR de plus de 45000 habitants : période 2014-2020
AMBITION	Pour un territoire équitable
ORIENTATION	2. Renforcer la stratégie territoriale, la coopération et la mutualisation
OUTIL DE SUIVI DES ELUS	Comité de programmation LEADER
OUTIL DE SUIVI PARTICIPATIF	Le tissu associatif et le conseil de développement territorial sont représentés dans le comité de programmation. Les membres issus de la sphère privée sont majoritaires au sein du CP puisqu'ils rassemblent 12 sièges contre 9 pour la sphère publique.
OBJECTIFS	<p>Un territoire capable d'anticiper les grands défis de demain (climatique, biodiversité, lien social)</p> <p>Un territoire capable de favoriser les échanges et la coopération entre les acteurs et les projets</p> <p>Un territoire capable de maintenir la volonté d'entreprendre</p> <p>Un territoire capable de capter et consommer les aides européennes dans un contexte de durcissement réglementaire, renforcer son expertise financière pour l'accompagnement des montages de dossiers européens</p>
DESCRIPTIF	<p>LEADER (Liaison Entre les Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un programme européen destiné à soutenir des projets "pilotes" en zones rurales. Cette 5ème génération du programme européen Leader est alimentée par le Fonds Européen Agricole de Développement (FEADER) sur la période 2014-2020.</p> <p>Sa mise en œuvre s'appuie sur un partenariat d'acteurs publics et privés à travers la constitution d'un Groupe d'Action Locale (GAL) et sur une stratégie de développement basée sur une thématique ciblée.</p> <p>Une enveloppe financière de 2,01M€ a été octroyée au territoire du Pays Midi-Quercy pour mettre en œuvre son programme de développement jusqu'en 2023 autour de la priorité suivante : « coopération et anticipation pour un territoire entreprenant et durable ».</p> <p>Le Gal accompagne les porteurs de projets et sélectionne les dossiers.</p> <p>L'autorité de gestion est nouvelle pour cette période puisque ce rôle revient désormais à la région Occitanie. Le service instructeur reste la DDT.</p> <p>Au 31 janvier 2016, seuls 3 dossiers étaient programmés alors que la région a notifié au GAL la sélection de sa</p>

	<p>candidature le 21 juillet 2015 ; pour un montant total de 204 186.64 euros, appelant 93 152.36 euros de LEADER soit 4.63% de notre enveloppe totale LEADER.</p> <p>Aucun dossier n'est engagé au 31 12 2016 en raison d'un regard dans le déploiement des outils de gestion notamment le logiciel OSIRIS.</p> <p>L'objectif pour l'année 2017 est de renforcer la programmation et de démarrer les engagements de telle sorte à atteindre le taux prévisionnel de 30% de LEADER engagés d'ici fin 2017. Aussi il faudrait commencer les paiements en 2017 : 10% de notre enveloppement globale.</p>
MOYENS	2.5 ETP sont mobilisés sur l'animation / gestion du programme en 2016 pour un montant annuel de dépenses portées par le PETR de 109 000 euros.
CALENDRIER	En 2017, prévoir 3 comités de programmation ; un en mars, un en juin et un en octobre.
RESPONSABLE TECHNIQUE PERSONNES ASSOCIEES (PETR et INTERCO)	<p>Coordinatrice du programme au PETR : Marianne BUSSE</p> <p>Gestionnaire du programme : Marie-Christine NOAILLES</p> <p>Chargée de communication/ capitalisation : Corinne TREVISAN</p> <p>Référents LEADER au sein des intercommunalités : les DGS</p>
DISPOSITIF D'INFORMATION ET COMMUNICATION PREVU	<p>Mag du pays sur CFM radio (+podcast sur le site internet de CFM radio)</p> <p>Présentation du programme LEADER lors de la conférence des maires le 23/03/2017</p> <p>Mise en place d'un nouveau site internet en 2017 et en attendant animation de la rubrique existante LEADER</p> <p>Actus LEADER sur Newsletter</p> <p>Actus LEADER sur presse écrite locale</p> <p>Participation au Joli mois de l'Europe</p> <p>Appui à la communication des projets (presse – médias – réseaux sociaux)</p>
DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION PREVU	L'évaluation quantitative et qualitative sera réalisée conformément aux engagements prévus dans la convention avec l'autorité de gestion.
CONTRIBUTION AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE - besoins et épanouissement des habitants - cohésion sociale et territoriale - développement responsable - changements climatiques	<p><u>Besoins et épanouissement des habitants :</u></p> <p>La stratégie leader Midi-Quercy prévoit le renforcement de la qualité de vie pour ses habitants par le soutien des projets qui génèrent de l'emploi, un soin apporté à nos patrimoines naturels et culturels et une anticipation de certains défis notamment le vieillissement, le maintien des jeunes en milieu rural.</p> <p><u>Cohésion sociale et territoriale</u></p> <p>L'augmentation démographique à l'ouest du pays Midi-Quercy peut être facteur de fracture sociale et territoriale. Le programme leader soutient la création et l'amélioration des services au public, la prise en compte des problématiques liées à la mobilité durable et au bien vivre ensemble</p>

<p>- biodiversité et ressources</p>	<p><u>Développement responsable</u> Le programme leader peut soutenir la création et le développement de nouvelles activités de production ou de services. La grille de sélection prévoit une notation sur les différents aspects du développement durable</p> <p><u>Changements climatiques</u> Le programme LEADER organise sa priorité ciblée autour de la notion d'anticipation. il s'agit de soutenir les projets qui permettent d'anticiper les défis liés aux changements climatiques.</p> <p><u>biodiversité et ressources</u> La préservation de la biodiversité et des ressources naturelles et culturelles fait partie intégrante de la stratégie leader. une fiche-action est réservée à cet enjeu.</p>
-------------------------------------	---

Intitulé du CHANTIER	Contractualisation territoriale avec Conseil Régional, CD82 et Etat (2015-2020)
AMBITION	Pour un territoire équitable
ORIENTATION	2. Renforcer la stratégie territoriale, la coopération et la mutualisation
OUTIL DE SUIVI DES ELUS	Comité de Pilotage Stratégique et de Suivi du Contrat Régional Unique (CPSS)
OUTIL DE SUIVI PARTICIPATIF	Des membres (4) du Conseil de développement font parties du CPSS qui est chargé du suivi et de l'évaluation du CRU. L'élaboration du Contrat cadre du Contrat Régional Unique et du Contrat de ruralité se sont faites à partir de la remontée des projets (appel à projets, ...) et la prise en compte de travaux participatifs collectifs (ateliers en 2014 et 2015).
OBJECTIFS	-Renforcer la capacité de mise en réseau des acteurs et des territoires afin de mieux coopérer, d'innover et de créer du lien social -Amplifier les capacités de développement. d'entreprendre en PMQ, par une meilleure valorisation économique des ressources du territoire, vecteur de croissance et d'emploi. - Inscrire le territoire dans la transition énergétique et écologique, afin de renforcer l'attractivité durable du territoire. -Optimiser les financements publics pour les projets en veillant à leur cohérence avec le Projet de Territoire du PETR PMQ (2015-2020).
DESCRIPTIF	<p> <u>Contrat Régional Unique (2015-2017) :</u></p> <p>Il s'agit d'un Contrat signé par le PETR PMQ avec la région et le Département pour organiser la mise en œuvre du partenariat entre ces structures pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agir pour l'attractivité et le rayonnement du territoire du Pays MQ - Agir en priorité pour la croissance et l'emploi dans le territoire du Pays MQ ainsi que dans les bassins de vis de la zone d' »emploi de Montauban <p>La Région mobilisera dans le cadre de ce contrat régional unique l'ensemble de ses dispositifs et moyens financiers sur la base d'une stratégie de développement commune aux différents partenaires cosignataires de celui-ci.</p> <p>Une ou deux programmations opérationnelles/an pourra être proposées par le PETR, qui regrouperont des opérations portées par les maîtres d'ouvrage publics et privés du territoire et s'inscrivant dans la stratégie territoriale validée dans le CRU PMQ.</p> <p>➤ Le CRU du PMQ se décline autour de 3 axes et 5 Mesures :</p>

Axe I : Un territoire équitable,

1/ Mise en réseau, coopération des acteurs et des territoires, cohésion sociale

Axe II : Un territoire viable,

2/ Favoriser un développement économique durable

3/ Accompagner la Transition Energétique du Territoire

Axe III : Un territoire vivable,

4/ Soutenir des infrastructures, équipements structurants pour le territoire

5/ Valoriser la qualité patrimoniale du PMQ

➤ **Pour plus d'information aller sur le lien suivant :**

<http://www.midi-quercy.fr/Le-Contrat-Regional-unique-Pays.html>
En 2016, une seule programmation opérationnelle a été proposée et validée par les instances décisionnelles des partenaires cosignataires (Région, Département, PETR).

Un Comité de pilotage stratégique de suivi (CPSS) s'est réuni le 23/09/16 à Nègrepelisse pour présenter cette programmation 2016. Puis les instances décisionnelles de la région et du Département (Commissions permanentes) ont délibéré en décembre 2016. **28 projets soutenus pour un coût total de 12.9 M€ mobilisant environ 6 M€ d'aides publiques (à consolider).**

Pour plus d'information aller sur le lien suivant :

<http://www.midi-quercy.fr/Le-Contrat-Regional-Unique-du-Pays.html>

 Contrat de ruralité (2017-2020) :

Suite au Comité interministériel aux ruralités du 20 mai 2016, un nouveau dispositif financier a été proposé par l'Etat aux territoires ruraux appelé « Contrat de ruralité » : Cet outil coordonne et structure les politiques territorialisées, à une échelle infra-départementale, à partir d'une volonté exprimée par les élus locaux. Il accompagne la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle d'un PETR prioritairement, pour améliorer la qualité de vie, la cohésion sociale et l'attractivité du territoire rural.

Ce contrat permet notamment de soutenir les projets publics issus des mesures des Comité interministériels aux ruralités à l'échelle du territoire de projet.

Il s'inscrit en cohérence avec les stratégies et outils contractuels établis à l'échelle du département, notamment avec le Contrat Régional Unique 2015-2017 .

En 2016, le PETR a sollicité le Préfet de Tarn et Garonne dès le mois de juin pour faire acte de candidature à un Contrat de ruralité pour le territoire Pays Midi-Quercy.

	<p>Une intense mobilisation des maitres d'ouvrages publiques (communes, EPCI, PETR) a été réalisée durant le 2^{ème} semestre 2016, pour aboutir à l'élaboration du Contrat de ruralité accord-cadre à la fin de l'année ;</p> <p>Des objectifs stratégiques et opérationnels ont ainsi été déclinés pour chaque thématique du Contrat qui en comprend 6 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) L'accès aux services publics et marchands 2) La revitalisation des bourgs centres, notamment à travers la rénovation de l'habitat et le soutien au commerce de proximité 3) L'attractivité du territoire (développement économique dont agriculture, offre de formation, tourisme, patrimoine naturel...) 4) Les mobilités locales et l'accessibilité au territoire 5) La transition écologique et énergétique 6) La cohésion sociale <p>Axe transversal : L'ingénierie territoriale</p> <p>➤ Pour plus d'information aller sur le lien suivant : http://www.midi-quercy.fr/Visite-ministerielle-pour-signer.html</p>
MOYENS	<p>Un coordinateur des contrats (CRU et Ct R), une assistante administrative et des chargés de missions thématiques : environ 4 ETP</p> <p>Un budget annuel « Assistance technique Pays-ingénierie » d'environ 230 k€ soutenu par la Région, le Département principalement .</p>
CALENDRIER	<p>CRU : première période du contrat sur 2015-2017, renouvelable pour 2018-2022.</p> <p>Ct Ruralité : contrat cadre (2017-2020)</p>
RESPONSABLE TECHNIQUE PERSONNES ASSOCIEES (PETR et INTERCO)	<p>Coordinateur du CRU : Philippe DARBOIS</p> <p>Les DGS des EPCI et leurs collègues (Ch SOULIE pour CC QC notamment) sont directement associés à la remontées et au pilotage technique du dispositif.</p> <p>Au sein du PETR les chargées de missions thématiques sont mobilisés en fonction des projets présentés dans les programmations opérationnelles ou pour accompagner des nouvelles orientations des politiques de la Région et de l'Etat notamment (politique Bourg-centre par exemple..)</p> <p>La coordinatrice et gestionnaire du programme LEADER sont régulièrement associés pur veiller à la cohérence des aides publiques...</p>
DISPOSITIF D'INFORMATION ET COMMUNICATION	<p>Les dispositifs d'information sur ces dispositifs sont de 2 sortes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une information ciblée auprès des partenaires relais des maitres d'ouvrage concernés (EPCI, CD 82, CR, Etat, CDT ...) et des maîtres d'ouvrages directement (Conférence

PREVU	<p>des maires, comité syndical PETR,...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une information plus large sur l'avancement général du dispositif via les canaux habituels de communication utilisés par le PETR (Mot de liaison mensuel, articles presse, bulletins municipaux..)
DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION PREVU	<ul style="list-style-type: none"> - CRU : Un Comité de Pilotage Stratégique de suivi (CPSS) se réunit avant chaque nouvelle programmation opérationnelle pour analyser celle-ci et suivre l'avancement global du Contrat Régional Unique et son évaluation. Un bilan à l'issue de la première période (2015-2017) sera réalisé, conformément à la Convention, afin de préparer la nouvelle convention pour la période 2018-2022. - Contrat de Ruralité : un bilan à mi-parcours du Contrat cadre (2017-2020) sera réalisé en fin 2018, conformément au Contrat cadre, pour réajuster si nécessaire le plan d'actions.
<p>CONTRIBUTION AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE</p> <ul style="list-style-type: none"> - besoins et épanouissement des habitants - cohésion sociale et territoriale - développement responsable - changements climatiques - biodiversité et ressources 	<p>Décrire comment ce chantier répond aux enjeux globaux de développement durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Mesures 1 et 4 du CRU et le volet 1 du Ct de ruralité devraient contribuer à améliorer l'accès aux services de soins et de proximité (MSP et MSAP) et ainsi améliorer la qualité de vie des habitants. - Les Mesures 1 et 4 du CRU et le volet 6 du Ct de ruralité devraient contribuer à conforter ou créer des lieux de convivialité socio-culturels et sportifs, favorisant la cohésion sociale. - La Mesure 2 du CRU et le volet 3 « Attractivité du territoire.. » accompagnent une valorisation des ressources propres et durables du territoire pour conditionner un développement économique et de l'emploi plus équilibré sur le territoire. - La Mesure 3 du CRU et le volet 5 du Ct de ruralité vont contribuer clairement à accompagner la transition énergétique sur le territoire MQ, - La Mesure 5 du CRU et le Volet 5 du Ct de ruralité doivent

	<p>accompagner la transition écologique par l'appui aux projets de sensibilisation et de préservation des ressources naturelles du territoire.</p>
--	--

Intitulé du CHANTIER	PROJET DE SCOT DU PAYS MIDI-QUERCY
AMBITION	Un territoire équitable
ORIENTATION	2 - Renforcer la stratégie territoriale, la coopération et la mutualisation
OUTIL DE SUIVI DES ELUS	<p><i>Indiquer par quelle commission ou instance décisionnaire va être suivi ce chantier par les élus du PETR et des intercommunalités :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Comité syndical du Pays Midi-Quercy (réunions SCOT) - Bureau du PETR du Pays Midi-Quercy (réunions SCOT) - Comité technique (incluant notamment des personnes publiques associées, consultées ainsi que quelques élus et quelques représentants du CDT) - Et dans le cadre de certaines réunions thématiques : l'ensemble des élus du Pays Midi-Quercy <p>Il est proposé de désigner dans chaque EPCI et dans chaque commune, 1 élu titulaire + 1 élu suppléant référents (Maire ou responsable de la commission urbanisme) , chargés de suivre plus particulièrement le projet de SCOT. Seront informés et associés régulièrement au projet.</p>
OUTIL DE SUIVI PARTICIPATIF	<p><i>Indiquer comment seront intégrés les publics cibles ou/et le conseil de développement territorial dans la réflexion en amont sur le chantier, pendant le chantier ou lors de l'évaluation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Il est proposé de constituer un comité technique (cf. mention supra). Les représentants du CDT seront invités dans le cadre des réunions de ce comité, et selon les besoins pour d'autres réunions. Le CDT serait donc l'une des « personnes publiques consultées » sur le projet de SCOT - 3 réunions publiques au moins seront organisées - Autres outils : cf. supra ; et voir également le « dispositif d'information et de communication prévu ». <p>Proposition (à confirmer) : élaboration, avec la collaboration de chaque EPCI d'une liste de structures ressources (entreprises, groupements, syndicats...) qu'il leur semblerait pertinent d'inviter lors de rencontres thématiques, pour favoriser les échanges entre divers publics, l'adaptation du projet à la situation territoriale, à ses enjeux ...</p>
OBJECTIFS	<p><i>Préciser les objectifs de la façon la plus claire possible : quels résultats cherche-t-on à atteindre à la fin du chantier ? Ceci est primordial pour l'évaluation à venir du chantier</i></p> <p>Les objectifs du SCOT ont été définis dans la délibération n°2016_25 du PETR du Pays Midi-Quercy du 27/05/2016, consultable sur le site Internet du Pays Midi-Quercy.</p>

	<p><u>En résumé, 3 axes principaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Promouvoir un développement durable, préserver et mettre en valeur un cadre de vie de qualité -Renforcer le dynamisme économique du territoire et ses facteurs d'attractivité -Conforter la cohérence d'ensemble et une solidarité du territoire
<p>DESCRIPTIF</p>	<p><u>Contexte général :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Le SCOT est un document d'urbanisme qui a pour objet de favoriser une évolution et une organisation cohérentes du territoire à long terme, dans le respect des objectifs du développement durable. Un SCOT constitue un cadre de référence pour différentes politiques et documents sectoriels, dont il assure la cohérence. -Il est régi par les dispositions du code de l'urbanisme, notamment par les articles L. 141-1 et suivants, R. 141-1 et suivants de ce code. <p><u>Contenu du SCOT (documents qui seront produits à l'issue de l'élaboration du SCOT) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un Rapport de présentation (incluant un diagnostic, un état initial de l'environnement...) - Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable - Un Document d'Orientation et d'Objectifs <p>Chacun de ces documents peut comprendre un ou plusieurs documents graphiques.</p> <p><u>Actions principales réalisées en 2016 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> *Préparation du dossier de candidature en réponse à l'Appel à projets national « SCOT ruraux » (aide reçue : 37 100 €) *Préparation de délibérations et de notes de synthèse nécessaires préalablement à l'élaboration du SCOT, pour les EPCI et le PETR : transfert de la compétence en matière de SCOT au Pays Midi-Quercy par les 4 EPCI ; prise de compétence SCOT du PETR ; prescription de l'élaboration du SCOT du Pays Midi-Quercy, définition des objectifs poursuivis et des modalités de concertation - Pour les mesures de publicité de la délibération de prescription du SCOT : constitution d'1 fichier > 170 destinataires *Tenue d'un classeur retraçant l'historique de divers actes juridiques (et leurs justificatifs) liés au projet de SCOT *Délibération et décisions relatifs aux demandes de dérogations à l'urbanisation limitée : <ul style="list-style-type: none"> -Délégation du comité syndical du PETR du Pays Midi-Quercy au bureau du PETR du Pays Midi-Quercy -Elaboration de notes explicatives, techniques, relatives aux

	<p>demandes de dérogations (art. 142-5 du code urbanisme)</p> <p>-Analyse et instruction de demandes de dérogation par le PETR (PLU intercommunal CCQRGA-PLU communal Léojac-Bellegarde - carte communale Saint-Cirq)</p> <p>*Préparation d'un avis dans le cadre d'une réunion de commission CDAC (projet commercial, Nègrepelisse)</p> <p>*Avis sur une note de synthèse sur la prise en compte de la biodiversité dans le projet de SCOT du Pays Midi-Quercy (...)</p>
MOYENS	<p>Décrire les moyens mobilisés humains, techniques, financiers</p> <p>Moyens humains :</p> <p>-interne au PETR : 1 ETP + le dispositif de suivi prévu</p> <p>-externe : intervention de divers prestataires (à identifier)</p> <p>Moyens techniques : bases de données, SIG...</p> <p>Moyens financiers :</p> <p>Dépenses prévisionnelles : entre 250 000 € HT et 277 000 € HT - Correspond en moyenne, sur le montant en € TTC le plus haut et <u>sans inclure les aides prévisionnelles</u>, à un peu moins d'1,5 € par habitant, par an, sur une durée de 4 ans et demi (hors poste ingénierie interne du PETR).</p> <p>Recettes prévisionnelles :</p> <p>Etat, Européenne (Leader), Agence Eau Adour -Garonne, Autofinancement.</p>
CALENDRIER PREVISIONNEL	<p><u>2017</u></p> <p>-Préparation de la commande publique et lancement du marché: 1er semestre 2017</p> <p>-Début de l'élaboration du SCOT après signature contrat (cf. prestations externes) : automne 2017</p> <p><u>Calendrier prévisionnel général (version provisoire) : 4.5 ans</u></p> <p>-Elaboration du SCOT jusqu'au dossier d'arrêt du SCOT : 3 ans et 3 mois</p> <p>-Délibération arrêtant le projet de SCOT, consultations, enquête publique, approbation : 1 an et 3 mois</p>
RESPONSABLE TECHNIQUE PERSONNES ASSOCIEES (PETR et INTERCO)	<p>Préciser qui est responsable de ce chantier au sein du PETR, qui est associé dans les intercommunalités, quelle est l'équipe projet mobilisée</p> <p>PETR : chargée de mission urbanisme-environnement (Mme Bertille DANIEL), directeur du Pays MQ. D'autres chargés de mission du Pays MQ seront associés selon les thématiques abordées (énergies, habitat, inventaire du patrimoine, tourisme, circuits courts, communication...)</p> <p>EPCI : directeurs(-trice) des EPCI et élus référents sur le SCOT</p>
DISPOSITIF D'INFORMATION ET	<p>Les modalités de concertation ont été définis dans la délibération n°2016_25 du PETR du Pays Midi-Quercy du</p>

COMMUNICATION PREVU

DISPOSITIF D'INFORMATION ET
COMMUNICATION PREVU

27/05/2016 (consultable sur le site Internet du Pays Midi-Quercy). En résumé :

Mise à disposition du public des documents relatifs à ce projet de SCOT, au fur et à mesure de leur élaboration, au siège du PETR du Pays Midi-Quercy

➤ 2016 : *Mise à disposition de données réalisées, à poursuivre sur toute la durée d'élaboration du SCOT*

Mise en ligne d'articles, et des documents relatifs à ce projet de SCOT, au fur et à mesure de leur élaboration, par l'intermédiaire du site Internet du Pays Midi-Quercy, à l'adresse suivante : www.midi-quercy.fr

➤ 2016 : *mise en ligne de données réalisée, à poursuivre sur toute la durée d'élaboration du SCOT*

Mise à disposition du public, afin qu'il puisse consigner ses observations et propositions, d'un registre de concertation au siège du PETR du Pays Midi-Quercy et de chaque EPCI membre aux jours et heures habituels d'ouverture au public ; le public pourra aussi adresser toutes correspondances à Monsieur le Président, au PETR du Pays Midi-Quercy, 12 rue Marcelin Viguié, BP 10082, 82 800 Nègrepelisse, lesquelles seront annexées aux registres de concertation tenus aux sièges du PETR et des EPCI.

➤ 2016 : *mise à disposition des registres réalisée, à poursuivre sur toute la durée d'élaboration du SCOT*

L'organisation d'au minimum trois réunions publiques concernant le projet de SCOT en cours d'élaboration, ouvertes à toutes personnes intéressées. Les lieux et les horaires de ces réunions seront indiqués sur le site Internet du Pays Midi-Quercy.

L'organisation de plusieurs réunions thématiques sur le projet de SCOT en cours d'élaboration (par exemple, des réunions sous forme d'atelier, de visite sur site...) à **destination de certains publics** (par exemple des élus, des membres du conseil de développement territorial...). Les lieux et les horaires de ces réunions seront indiqués sur le site Internet du Pays Midi-Quercy.

La transmission d'informations sur le projet de SCOT en cours d'élaboration par le PETR du Pays Midi-Quercy auprès de médias locaux (textes adressés à la presse) pour

	<p>une diffusion publique.</p> <p>➤ <u>2016</u> : transmissions d'informations en 2016 auprès de médias locaux (cf. délibération n°2016_25 ayant pour objet la prescription de l'élaboration du SCOT, la définition des objectifs poursuivis et des modalités de concertation).</p>
<p>DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION PREVU</p> <p>DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION PREVU</p>	<p>Préciser les dispositifs envisagés pour suivre le chantier et les indicateurs de suivi qui seront renseignés, préciser si une évaluation spécifique sera réalisée, si elle sera participative</p> <p>Dispositif d'évaluation :</p> <p>- Conformément à l' article L.143-28 du code de l'urbanisme, six ans au plus après la délibération portant approbation du SCOT, le PETR du Pays Midi-Quercy procédera à une analyse de l'application du schéma, notamment en matière d'environnement, de transports et de déplacements, de maîtrise de la consommation de l'espace et d'implantations commerciales et délibérera sur son maintien en vigueur ou sur sa révision partielle ou complète.</p> <p>-Si le PETR du Pays MQ le souhaite, l'analyse de l'application du SCOT pourra éventuellement porter sur d'autres domaines, <u>en plus</u> de ceux qui sont mentionnés.</p> <p>Dispositif de suivi : cf. concertation et outil de suivi. L'observatoire territorial sera un outil important dans ce cadre.</p>
<p>CONTRIBUTION AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE</p> <ul style="list-style-type: none"> - besoins et épanouissement des habitants - cohésion sociale et territoriale - développement responsable - changements climatiques - biodiversité et ressources 	<p>Décrire <u>comment</u> ce chantier répond aux enjeux globaux de développement durable – Exemples (non exhaustifs) :</p> <p>* Par l'élaboration du diagnostic qui est inclut dans le Rapport de présentation du SCOT . Ce diagnostic est établi au regard des prévisions économiques et démographiques, notamment au regard du vieillissement de la population et des besoins répertoriés en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, notamment en matière de biodiversité, d'agriculture, de préservation du potentiel agronomique, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services.</p> <p>*Par l'élaboration du « Projet d'Aménagement et de Développement Durable » (PADD). Le PADD du SCOT fixe les objectifs de politiques publiques dans différents domaines (urbanisme, logement, transports et déplacements, implantation commerciale, équipements structurants, développement économique, touristique et culturel, développement des communications électroniques, qualité paysagère, protection et de mise en</p>

valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers, préservation et de mise en valeur des ressources naturelles, lutte contre l'étalement urbain, préservation et de remise en bon état des continuités écologiques).

***Par la démarche de concertation qui sera suivie durant l'élaboration du SCoT.**

***Par les effets du SCOT, dont la compatibilité des documents d'urbanisme locaux avec le DOO du SCOT (cf. cohérence renforcée à diverses échelles territoriales)**

2^{ème} axe : Pour un territoire viable

Favoriser un développement économique durable

Développer la capacité du territoire à conjuguer un développement de l'économie résidentielle (service, tourisme, culture), liée à l'attractivité « naturelle » du territoire, et la relocalisation d'une base productive plus diversifiée et innovante, répondant aussi à des marchés extérieurs à haute valeur ajoutée.

Accompagner la Transition Energétique du Territoire

La transition, vecteur de développement local, de création de richesses et d'emplois dans un environnement préservé.

Intitulé du CHANTIER	Mise en œuvre de la plateforme territoriale de rénovation énergétique de l'habitat privé <i>J'écoRénov' en Midi-Quercy</i>
AMBITION	<i>Pour un territoire viable</i>
ORIENTATION	<i>Indiquer à quelle orientation répond ce chantier (entre 1 et 6)</i>
OUTIL DE SUIVI DES ELUS	<i>Comité de pilotage, comité technique. Bilan d'étape</i>
OUTIL DE SUIVI PARTICIPATIF	<i>Enquête de satisfaction en cours d'étape auprès des publics ayant bénéficié du service. Questionnaire auprès des entreprises RGE pour définir leurs besoins.</i>
OBJECTIFS	<p><i>Objectifs généraux : Renforcer l'animation et le conseil pour les propriétaires. Accompagner les ménages hors du dispositif OPAH dans leur rénovation énergétique de façon à développer ces travaux sur le territoire, diminuer l'impact énergétique du bâtiment (chauffage et refroidissement), participer à développer un réseau de professionnels du bâtiment et à leur montée en compétence dans le domaine de la rénovation énergétique.</i></p> <p><i>Résultats généraux : 180 logements rénovés thermiquement fin 2017. La mobilisation des professionnels du bâtiment aux réunions d'information, comme relai des services de la plateforme, pour une montée en compétence. Réalisation d'un observatoire des entreprises RGE.</i></p> <p><i>Objectifs 2016 : 50 logements rénovés, mise en place du réseau des artisans RGE du territoire et du relai de communication local.</i></p> <p><i>Résultats 2016 : 145 évaluations énergétiques réalisées, 60 ménages ont réalisés ou sont en cours de travaux depuis novembre 2015.</i></p>
DESCRIPTIF	<p><i>Sélectionné parmi 4 territoires</i> en Midi-Pyrénées le PETR du Pays Midi-Quercy a lancé sa plateforme territoriale de réhabilitation énergétique de l'habitat privé en juillet 2015 avec la collaboration de la Maison de l'Emploi pour le volet d'actions en faveur des entreprises. Cette collaboration s'est concrétisée par la signature d'une convention. C'est une action du Plan Climat Energie Territorial Midi-Quercy.</p> <p><i>Le programme mis en place à l'échelle du territoire porte le nom :</i></p> <p style="text-align: center;"><i>J'éco Rénov' en Midi-Quercy</i></p>

La plateforme territoriale de l'habitat vise à coordonner toutes les structures intervenant sur le territoire en matière d'habitat privé. **Ainsi, chaque habitant du pays Midi-Quercy, quel que soit son revenu, est encadré et conseillé par un dispositif public.**

Le service apporté permet aux particuliers de prendre conscience de l'impact des caractéristiques de leur logement sur leurs consommations d'énergie en particulier et leur permet d'avoir un conseil adapté leur permettant de réaliser des travaux adéquats.

Le critère quantitatif de logements à rénover peut paraître ambitieux du fait de la complexité de la prise de décision de réaliser des travaux coûteux (les critères objectifs apportés par le conseiller ne sont pas les seuls à entrer en ligne de compte).

2016 : Sensibilisation = Nuits de la Thermographie dans 4 communes / Défi Famille à Energie positive / avec le CAUE/EIE une visite grand public

Actions de conseil 2016 : 198 personnes ont contacté la plateforme - 145 évaluations énergétiques ont été réalisées par le conseiller, après visite à domicile. 60 ménages ont réalisé ou sont en cours de travaux accompagnés par la plateforme. Le temps moyen consacré pour l'accompagnement de chaque ménage est de 7 heures. La plateforme a participé à générer sur le territoire 185 313 € de travaux.

Action mobilisation des professionnels 2016 : Près d'une cinquantaine d'entreprises partenaires de la plateforme qui participent aux réunions de réseau et avec qui nous établissons des relations privilégiées.

Les actions phares ont été :

- **La création d'un observatoire des entreprises RGE du territoire**
- **la réalisation d'une enquête auprès des entreprises RGE du territoire.**
- **La mobilisation des entreprises RGE** dans le cadre d'action d'information et de formation sur les questions techniques et réglementaires du marché de la rénovation énergétique.
- La réalisation et la diffusion d'un **annuaire des entreprises RGE** du territoire.
<http://www.emploi-midi-querce.org/upload/Annuaire-entreprise-RGE-Midi-Quercy-Juillet-2016.pdf>
- La préparation **d'un chantier de professionnalisation** afin de permettre la

	validation du diplôme maçon du bâti ancien pour 2017.
MOYENS	1.5 ETP au PETR dont 1 ETP pour le conseil aux particuliers, 1 convention avec la MDE MQ pour les actions en faveur des entreprises.
CALENDRIER	Lancement de la plateforme juillet 2015 opérationnelle en novembre 2015, bilan décembre 2017. Bilan d'étape novembre 2016.
RESPONSABLE TECHNIQUE PERSONNES ASSOCIEES (PETR et INTERCO)	PETR : Chef de projet Sandrine PRADIER, Victor Chalmel conseiller en rénovation. Pers. associées : Christophe Tyack, directeur de la MDE réalisant les actions envers les entreprises. JP Bouglon animateur OPAH pour le PETR. Julien Birlinger, en charge de Tepcv, Plan Climat au PETR, les CEP du PETR, les agents des EPCI en charge de l'habitat. + Cercad ; ADEME, CAUE EIE82.
DISPOSITIF D'INFORMATION ET COMMUNICATION PREVU	Plaquette d'information, relais de la part des communes et EPCI, bulletins municipaux et interco, Radio locale, lettre électronique, relais de la part des artisans, organisation de visites chez des particuliers. Film envisagé et réseaux sociaux.
DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION PREVU	Suivi instantané via le logiciel Ubitik, suivi trimestriel quantitatif par une plateforme de l'ADEME, questionnaire de satisfaction sera réalisé en 2017.
CONTRIBUTION AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE - besoins et épanouissement des habitants - cohésion sociale et territoriale - développement responsable - changements climatiques - biodiversité et ressources	Donner aux particuliers les moyens de conduire leur projet de rénovation énergétique de l'habitat par un accompagnement personnalisé neutre et gratuit. Amener les particuliers à réaliser les travaux les plus performants permettant de réduire les dépenses énergétiques, les consommations d'énergies fossiles, et limiter la production de gaz à effet de serre.

Intitulé du CHANTIER	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le PMQ.
AMBITION	<i>Pour un territoire vivable</i>
ORIENTATION	<i>6. Valoriser la culture, la qualité patrimoniale et paysagère du PMQ</i>
OUTIL DE SUIVI DES ELUS	<i>Comité de pilotage, comité technique.</i>
OUTIL DE SUIVI PARTICIPATIF	<i>– Questionnaire adressé dans la future étude de faisabilité d'une nouvelle OPAH</i>
OBJECTIFS	<p>Opération d'amélioration de l'habitat, plus particulièrement ciblée sur le traitement de l'insalubrité et la lutte contre la précarité énergétique et l'adaptation des logements pour favoriser le maintien à domicile. Les 3 intercommunalités du territoire et les communes sont parties prenantes de la mise en place du dispositif. Ce dispositif adapté aux objectifs du territoire.</p> <p>La convention de réalisation de l'OPAH juillet 2011/2014 a fixé au départ des objectifs quantitatifs prévisionnel, à savoir 32 logements de propriétaires bailleurs par an et 60 logements de propriétaires occupants par an sur 3 années. Mais les critères de financement de l'ANAH ont évolué et les objectifs ainsi modifiés.</p> <p>Pour la convention d'OPAH de juillet 2016 à juillet 2017 les objectifs étaient de 109 ménages repérés, 91 dossiers PO et 16 dossiers PB.</p>
DESCRIPTIF	<p><u>Positionnement de l'OPAH :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre la détection et le traitement de l'habitat indigne, très dégradé ou insalubre. - Lutter contre la précarité énergétique et prendre en compte le développement durable, notamment pour les ménages les plus modestes et permettre une réduction des charges de fonctionnement des logements concernés. - Augmenter l'offre de logements locatifs privés à loyer conventionné (social) en résorbant la vacance en centre-bourg et favoriser ainsi l'accès des logements à des jeunes ménages - Accompagner l'adaptation des logements en prenant en considération l'accessibilité handicap ou vieillesse. <p>L'OPAH du Pays Midi Quercy, c'est aussi un animateur sur le terrain qui apporte une aide administrative et technique gratuite pour le montage de votre dossier.</p> <p>Des permanences sont organisées dans de nombreuses</p>

	<p>mairies du territoire. Voir le calendrier des permanences de JP. Bouglon, animateur, affiché en mairie ou sur le site Internet du Pays Midi-Quercy : http://www.midi-quercy.fr/Planning-des-permanences-de-l.html</p> <p>✚ Année 2016 réalisation : QRGA 25 dossiers PO financés dont 4 autonomie, 1 Très dégradé, 24 énergie / 619 360 € HT travaux, 232839€ ANAH, 42 287€ FART, 12500€ CD 82, 12 000€ CCQRGA. 1 dossier PB. Quercy Caussadais : 47 dossiers PO dont 37 énergie, 15 autonomie / 845 558€HT travaux, 329 621 € ANAH, 58654 € FART, 21 574€ CD82, 18500€ CCQC. 2 logements PB. Quercy Vert Aveyron : 33 dossiers PO dont 2 logements très dégradés, 10 logements autonomie, 30 énergie / 779 102 € HT travaux, 290 825 € ANAH, 52 508 € Fart, 15883€ CD82, 15 000€ CCQVA.</p> <p>Soit sur le Pays 110 logements aidés dont 105 dossiers PO dont 3 très dégradés, 29 autonomie, 91 énergie pour 2 244 020€ HT travaux et 1 207 224€ aides publiques (dont 45 500€ aides des EPCI.</p>
MOYENS	<p>L'animation de l'OPAH est assurée par un Bureau d'étude externe, JP Bouglon architecte et coordonné en interne sur une partie d'ETP. Financé par l'ANAH (15 479€) et le CD 82 (7961€). <i>Coût annuel de l'animation par JP Bouglon= 53 072.66€ TTC.</i></p> <p><i>Une subvention supplémentaire est attribuée pour les dossiers recevant l'aide de solidarité écologique (du FART) relevant du programme Habiter Mieux (44 520€ pour 2016)</i></p>
CALENDRIER	Année 2017. Perspectives nouveau dispositif 2018-2020
RESPONSABLE TECHNIQUE PERSONNES ASSOCIEES (PETR et INTERCO)	Jean-Pierre Bouglon animateur du dispositif. PETR : Chef de projet Sandrine PRADIER. Pers.associées : ANAH 82, ADIL, CAF, DDT, DREAL, CD 82. EPCI du Pays. CLIC, ADMR, CMS, CAUE, Service des bâtiments de France.
DISPOSITIF D'INFORMATION ET COMMUNICATION PREVU	Plaquette d'information associée à la Plateforme de rénovation énergétique de l'habitat privé, fiche de présentation du dispositif pour les particuliers qui en font la demande, relais de la part des communes et EPCI, bulletins municipaux et interco, Radio locale, lettre électronique. Relai avec les travailleurs sociaux et aides à domicile.

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION PREVU	Comité de pilotage et technique.
<p>CONTRIBUTION AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE</p> <ul style="list-style-type: none"> - besoins et épanouissement des habitants - cohésion sociale et territoriale - développement responsable - changements climatiques - biodiversité et ressources 	<p>Cette opération s'inscrit dans le plan d'actions du Plan Climat Energie Territoire du Pays Midi-Quercy, l'amélioration thermique des logements permettant la diminution des Gaz à Effet de Serre sur l'ensemble des intercommunalités composant le territoire.</p> <p>La réhabilitation des logements concernés doivent offrir des qualités attractives, voire spécifiques, afin de maîtriser, voire de diminuer les charges mensuelles des locataires et des propriétaires. L'utilisation d'énergies renouvelables est encouragée.</p> <p><u>Caractère durable et transférable :</u></p> <p>La rénovation de l'habitat participe à limiter l'étalement urbain en limitant la construction neuve. La réhabilitation de logements situés en centre bourg permet de favoriser les déplacements à pieds et de limiter l'usage de la voiture. L'opération a un effet incitatif sur la réalisation de travaux permettant la réduction de consommation d'énergie dans le logement. C'est donc un choix de développement durable.</p> <p>Les logements réhabilités des propriétaires bailleurs sont conventionnés pour une durée de 9 ans minimum. L'offre de logements locatifs de qualité favorise l'installation d'habitants supplémentaires sur le territoire et ainsi le maintien, voire le développement d'activités sociales et économiques.</p>

Intitulé du CHANTIER	Mise en œuvre du « Territoire à énergie positive pour la croissance verte »
AMBITION	<i>Pour un territoire VIABLE</i>
ORIENTATION	<i>4. Accompagner la Transition Energétique du Territoire</i>
OUTIL DE SUIVI DES ELUS	<i>Le Bureau du PETR du Pays Midi Quercy</i>
OUTIL DE SUIVI PARTICIPATIF	<i>Le club énergie territorial du Pays Midi Quercy</i>
OBJECTIFS	<i>Autonomie énergétique en 2050. Court terme : Atteindre le 3 X 20 en 2020.</i>
DESCRIPTIF	<p><i>Dans la continuité du Plan Climat Energie Territorial PMQ (2010-2015), animé et coordonné par le PETR PMQ , dans la cadre d'une convention pluri-annuelle avec l'ADEME Midi-Pyrénées :</i></p> <p>http://www.paysmidiquercy.fr/Plan-Climat-Energie-Territorial-du.html</p> <p><i>Contexte favorable notamment suite à la COP 21 de Paris.</i></p> <p><i>Mise en œuvre d'actions sur patrimoine communal et bâti depuis 2004.</i></p> <p><i>Développement des énergies renouvelables notamment bois et solaire.</i></p> <p><i>Déficit sur mobilité et adaptation.</i></p> <p><i>Le programme d'actions TEPCV devrait rééquilibrer cet état :</i></p> <p>http://www.midi-quercy.fr/Pour-les-1-an-de-la-loi-de.html</p>
MOYENS	<p><i>Contrat d'objectif territorial et convention Conseil en énergie Partagé avec l'ADEME : 378 000 € pour l'animation territoriale</i></p> <p><i>Territoire à énergie Positive pour la croissance verte : 2 000 000 € pour l'investissement</i></p>
CALENDRIER	<p><i>2019 : ensemble des actions validées dans le fond TEPCV mise en œuvre</i></p> <p><i>2018 : Communautés de communes rédigent leur Plan Climat Energie Territorial conformément à la loi Notre.</i></p> <p><i>2017 : Lancement des actions relative à la seconde tranche TEPCV.</i></p> <p><i>2016 : Finalisation des actions de la première tranche TEPCV</i></p>

RESPONSABLE TECHNIQUE PERSONNES ASSOCIEES (PETR et INTERCO)	<i>Responsable politique : Christian Tschöcke (jusqu'au 02/2017) Responsable administratif : Philippe Darbois Responsable Technique : Julien Birlinger puis Gaëlle BERTHELOT (à partir du 09/2017) Personnes associées : Damien Alonso et Aurélien Calmels (conseillers énergie partagés) - 30 élus communaux référents</i>
DISPOSITIF D'INFORMATION ET COMMUNICATION PREVU	<i>Outils de communication sont principalement la presse locale, le Newsletter du Pays Midi Quercy, CFM. Par ailleurs des animations seront organisées sur le Terrain (Vélo électriques, Familles à énergie positive ...)</i>
DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION PREVU	<i>Le dispositif se calquera sur le rapport annuel ADEME envisagé dans le cadre du Contrat d'Objectif Territoriale Energie-Climat</i>
CONTRIBUTION AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE - besoins et épanouissement des habitants - cohésion sociale et territoriale - développement responsable - changements climatiques - biodiversité et ressources	<i>Ce chantier vise principalement à atténuer l'impact du changement climatique en diminuant la consommation d'énergie et en produisant des énergies renouvelables faiblement émettrices de gaz à effet de serre. Par ailleurs certaines actions participent de l'adaptation à ces changements climatiques.</i>

Intitulé du CHANTIER	Animation et coordination du « Pôle de Pleine Nature Gorges de l'Aveyron » Massif Central 2015-2020
AMBITION	Pour un territoire viable
ORIENTATION	3. Favoriser un développement économique durable
OUTIL DE SUIVI DES ELUS	<ul style="list-style-type: none"> - Bureau et Comité syndical du PETR du Pays Midi-Quercy - Comité de pilotage composé de plusieurs acteurs issu du PETR, des communautés de communes, des communes riveraines, des partenaires financiers et techniques, du conseil de développement territorial, d'associations locales et prestataires locaux en lien avec les sports de nature <p>Ce comité de pilotage se réunit deux fois par an</p>
OUTIL DE SUIVI PARTICIPATIF	Parrallèlement au comité de pilotage, des groupes de travail réguliers sont mis en place avec les acteurs publics et privés concernés, afin d'assurer le suivi des travaux, d'échanger sur les bonnes pratiques, de mettre en place des actions et faire remonter les avancées des projets du PPN.
OBJECTIFS	<p>L'appel à projets sur les pôles de pleine nature en Massif central s'inscrit pleinement dans les stratégies régionales de développement du tourisme et des loisirs et dans les politiques nationales touristiques et de développement maîtrisé des sports de nature</p> <p>Il a pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer une offre qualifiée, diversifiée, de différents niveaux, permettant de séduire un large panel de profils de clientèles touristiques, loisirs, population de proximité... (enfants, adolescents, jeunes couples, familles, tribus, séniors, sportifs confirmés...) - Proposer des produits-séjours adaptés aux différentes demandes des clients (de la demi-journée aux courts séjours, aux séjours semaine...) - Utiliser les activités et les sports de nature comme clé d'entrée du territoire pour développer en parallèles d'autres secteurs touristiques : bien être et remise en forme, découverte de la culture locale, du patrimoine...) - Allonger les durées d'exploitation touristique en jouant astucieusement avec les différents types de profils et les différents types de produits-séjours proposés, - Valoriser de manière intelligente, dans le cadre du modèle économique durable, un patrimoine environnemental et des ressources naturelles remarquables et fragiles - Développer des services à la population pour faire des pôles d'attractivité de nouvelles populations et

	<p>développer des activités toute l'année, faire pratiquer les sports de nature aux populations locales pour devenir les meilleurs ambassadeurs de ces territoires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la modernisation de l'image de Massif Central, attractif pour la qualité et les compétences en matière d'accueil touristique et de loisirs
<p>DESCRIPTIF</p>	<p>Grâce au travail engagé en janvier 2015 par le PETR du Pays Midi-Quercy, en partenariat étroit avec les collectivités locales, les prestataires et les fédérations sportives, les Gorges de l'Aveyron ont été retenues pour devenir un Pôle de Pleine Nature (PPN) du Massif central.</p> <p>Cet appel à projets constitue pour le territoire l'opportunité de bénéficier d'un accompagnement et de financements spécifiques afin de développer une offre touristique de qualité tout en considérant les enjeux de préservation environnementale, de bien-vivre ensemble et d'éducation au sport.</p> <p>Coordonné par le PETR du pays Midi-Quercy, une stratégie globale est mise en œuvre sur la période 2015-2020 portant sur 6 axes d'interventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La structuration d'aménagements et d'équipements d'activités de pleine nature - La diversification et la qualification de l'offre de loisirs-tourisme activités de pleine nature ; - L'accueil, l'information et la promotion du pôle pleine nature ; - L'éducation au sport et la promotion des pratiques d'activités de pleine nature ; - La conciliation environnementale. - Et un axe transversal lié à la coordination, mise en réseau et la pérennisation du pôle pleine nature. <p>Des programmes biannuels ont été définis avec des opérations d'investissement portées par divers acteurs, publics et privés, dont un premier programme stabilisé pour 2015/2016 et des programmes 2017/2018 et 2019/2020 qu'il reste à affiner</p> <p>Au cœur de cette stratégie, le PETR du pays Midi-Quercy propose un programme d'actions visant la mise en œuvre de ces orientations stratégiques.</p> <p>En 2016 plusieurs actions ont été mises en place par le PETR :</p> <p>1- SUIVI DU POLE, ANIMATION DU PARTENARIAT et évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recrutement par le PETR d'une chargée de mission à 60% d'un ETP - Animation de groupes de travail mis en place sur le pôle se réunissant régulièrement pour suivre les opérations d'investissement - Animation d'Emissions régulières sur CFM radio

	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des opérations des partenaires inscrits dans la programmation du pôle et accueil des nouveaux porteurs de projets - Organisation des comités de pilotage - Suivi des indicateurs d'évaluation dans le cadre de l'observatoire du PPRSN - Participation au réseau Massif - Mise en place de l'outil SURICATE - Organisation de la communication sur les guides touristiques édités par le PETR <p>2- Structuration territoriale équilibrée des aménagements et équipements outdoor sur le pôle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancement de l'étude pour la définition de 12 boucles cyclables sur le pôle - Lancement de l'étude pour l'élaboration de la charte de design pour la signalétique et le mobilier du pôle de pleine nature <p>3- ACCUEIL INFORMATION COMMUNICATION ET PROMOTION DU POLE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du partenariat avec la commune de Saint Antonin Noble Val et l'Office de Tourisme pour le déploiement du service accueil et information centralisé du pôle - Mise en place d'un programme d'animations OUTDOOR gratuite en faveur de la promotion du pôle en direction des touristes et des habitants - Mise en place d'une campagne photographique <p>Pour plus d'information sur le pôle PPN :</p> <p>http://www.midi-quercy.fr/Pole-de-Pleine-nature-le-bilan-des.html</p>
<p>MOYENS</p>	<p>Une structure porteuse de l'animation, de la coordination et de l'évaluation : le PETR du pays Midi-Quercy avec une chargée de mission dédiée au pôle sur un temps partiel de 70%</p> <p>L'ensemble des moyens matériels du PETR sont mobilisés pour la conduite de cette opération. Aussi, le service communication est mobilisé notamment pour tout ce qui relève de la communication interne, du site internet tourisme et des outils de communication externes.</p> <p>Le suivi administratif du dossier est assuré par le service comptabilité/ gestion/ secrétariat du PETR composé de 2 personnes.</p> <p>Ce programme est cofinancé à la fois dans le cadre du Programme Opérationnel plurirégional Massif central (FEDER) et de la Convention de Massif (régions, État, départements)</p>

CALENDRIER	Plusieurs axes d'interventions portés par différents acteurs sur 6 ans de 2015 à 2020.
RESPONSABLE TECHNIQUE PERSONNES ASSOCIEES (PETR et INTERCO)	<p>Une structure porteuse de l'animation, de la coordination et de l'évaluation : le PETR du pays Midi-Quercy avec une chargée de mission dédiée au pôle Mlle Emilie Plassard. Une personne intégrée au sein d'une équipe composée de Corinne TREVISAN, pour la communication/ web, Marianne BUSSE, pour le suivi financier et Céline Aznar, pour le suivi administratif.</p> <p>Le partenariat des acteurs du territoire constitue le premier pivot de cette opération. Il garantit le maintien d'un dynamisme et la capacité de réaction du territoire. Il se formalise par la mise en place d'une convention cadre de partenariat au lancement du projet fixant le rôle et les missions de chacun, le contenu et la durée de leur engagement, les moyens et outils mis en œuvre. Les partenaires sont à la fois publiques et privés, issus de la sphère sportive, touristique, environnementale.</p>
DISPOSITIF D'INFORMATION ET COMMUNICATION PREVU	<p>En plus de ses différentes missions d'accueil et d'information, plusieurs outils de communication internes et externes promeuvent le pôle de pleine nature.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Emission radio CFM radio - Presse écrite locale - Newsletter du Pays Midi-Quercy - Site institutionnel du Pays Midi-Quercy - Promotion sur les documentations du Pays Midi-Quercy (mag, guide pratique...) - Site des partenaires - Bulletins municipaux des collectivités - Animations sportives - Campagne photographique
DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION PREVU	<p>Des indicateurs spécifiques sont suivis tout au long de la mission pour d'une part rendre compte de l'avancement de l'opération et du niveau d'atteinte des objectifs et d'autre part de contribuer aux travaux d'évaluation menés dans le cadre du programme.</p> <p>Le PNRSN en partenariat avec le GIP Massif central et le commissariat à l'aménagement du Massif Central a engagé également, en 2015, une expérimentation sur la conception d'un outil de suivi annuel de l'activité sociale et économique relative aux sports de nature sur un territoire. L'objectif de cette expérimentation est de fournir aux acteurs d'un territoire des tableaux de bord de suivi de l'évolution de l'activité du territoire ainsi que d'identifier des indicateurs de programmes pertinents.</p> <p>Il devrait être un des outils d'aide de suivi de la stratégie de développement de ce territoire et alimenter la connaissance des sports de nature au niveau du massif et du territoire national</p>
CONTRIBUTION AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE - besoins et épanouissement des	Le programme d'actions porté par le PETR s'inscrit à plusieurs titres dans les objectifs de développement durable :

<p>habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> - cohésion sociale et territoriale - développement responsable - changements climatiques - biodiversité et ressources 	<p>Il permet par l'accompagnement des prestataires la diversification et la qualification de l'offre touristique afin de renforcer l'attractivité du territoire</p> <p>Il tisse des liens transversaux entre les thématiques OUTDOOR , art de vivre, gastronomie et patrimoines et inscrit les sports de nature comme vecteur de découverte d'un territoire</p> <p>Il renforce les actions éducatives et sportives à direction des enfants et des habitants du territoire, garantes du bien-vivre ensemble</p> <p>Il promeut des pratiques collectives, garantes du lien social entre les populations</p> <p>Il préfigure une structuration intercommunale de la compétence « accueil information » autour de logiques de spécialisation, de professionnalisation et d'exemplarité</p> <p>Il garantit par le rapprochement d'acteurs aux intérêts multiples la pérennisation des activités de pleine nature sur le territoire et la considération de leur poids économique et social</p> <p>Il renforce l'accès des publics et des partenaires à la connaissance de l'environnement et des enjeux de sa préservation. Il vise une meilleure conciliation des usages</p> <p>Il repositionne les sports de nature au cœur d'un dialogue territorial où le bien-être des populations, la préservation environnementale et le développement économique durable sont les priorités</p>
---	---

Intitulé du CHANTIER	Structuration du tourisme sur le territoire Midi-Quercy
AMBITION	Pour un territoire viable et équitable
ORIENTATION	2. Renforcer la stratégie territoriale, la coopération et la mutualisation
OUTIL DE SUIVI DES ELUS	Comité de pilotage Tourisme, Bureau spécifique Tourisme
OUTIL DE SUIVI PARTICIPATIF	Enquête de satisfaction auprès des visiteurs des OT. Fans des publications et suivi des partages sur les réseaux sociaux.
OBJECTIFS	Structurer et monter l'offre touristique en qualité pour mieux affirmer et vendre la destination touristique « Midi-Quercy, gorges de l'Aveyron »
DESCRIPTIF	<p>Le Pays Midi-Quercy est un espace de concertation et de coordination. En matière de tourisme, il a pour rôle de coordonner le développement et la promotion touristiques de la destination, en collaboration avec: 7 offices de tourisme en 2016, fusionnés en 3 Offices de Tourisme intercommunaux depuis le 1er janvier 2017:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Office de Tourisme intercommunal du Quercy Caussadais (OT de Caussade et Montpezat de Quercy, SI de Septfonds) <p>= 14 911 visiteurs de janvier à septembre 2016</p> <ul style="list-style-type: none"> • Office de Tourisme Quercy Vert Aveyron (OT de Bruniquel et Monclar de Quercy, Point info de Montricoux) <p>= 19 950 visiteurs de janvier à septembre 2016 (sans compter la base de loisirs de Monclar)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Office de Tourisme Causses et Gorges de l'Aveyron, St Antonin Noble Val (OT de St Antonin Noble Val, Laguépie, Caylus, SI de Varen, Verfeil sur Seye, Espinas, Point info de Parisot) <p>= 65 000 visiteurs sur l'année 2016</p> <p>A l'échelle supra-locale, Le Pays travaille en partenariat avec l'Agence de Développement Touristique du Tarn-et-Garonne.</p> <p>Les orientations stratégiques posées lors de l'étude menée par le cabinet ProTourisme en 2011 et qui encadrent la politique touristique actuelle sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Affirmer la Marque de Destination « Midi-Quercy Gorges de l'Aveyron » en s'appuyant sur l'offre la plus qualitative, la plus valorisante et la plus génératrice de retombées, • Proposer du conseil éclairé et non plus de

l'exhaustivité

- Accentuer la e-transformation et rationaliser la politique d'éditions,
- Développer l'attractivité « 4 saisons », la dimension « Tourisme Durable », insolite et bien être. Renforcer la stratégie « courts séjours » toute l'année à destination des clientèles individuelles et des marchés de proximité.
- Favoriser une offre vitrine d'événements marqués « Midi-Quercy – Gorges de l'Aveyron »

L'année 2016 se voit poursuivre les actions engagées tout en prenant en compte les enseignements tirés de la formation EXACT (décembre 2015) sur les attentes des clientèles en matière de service d'information et d'accueil :

Mise en place de documents d'accueil touristique PMQ :

- Magazine des vacances (2016/2017)
- Guide des manifestations (* 4 éditions)
- Carte touristique (3 langues)
- Livret jeu pour enfants (réédition)
- Chemise à rabat pour extraction et diffusion des fiches « hébergements touristiques »

Accentuer notre stratégie numérique :

- Evolutions du site internet tourisme
www.gorgesaveyron.com :
 - Insertion des itinéraires de randonnées pédestres et circuits vélos cirkwi.fr
 - Insertion des séjours SLA
 - Création de pages spécialisés « Tourisme et handicap »
 - Création d'une nouvelle rubrique « accueil à la ferme / vente de produits locaux »
 - Remontée mensuelle des bons plans

Animation des réseaux sociaux : Campagnes via Instagram, facebook, twitter (lancement de concours photos, défis, appel à participation, aux avis via les posts de photos, devinettes via des photos mystères...



Lancement du travail sur la filière APN :

- Animation / coordination du pôle à travers l'embauche d'une chargée de mission

	<p>spécifiquement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménagements : <ul style="list-style-type: none"> - Création et mise en place de 12 boucles cyclables https://www.cirkwi.com - Création d'une charte design mobilière et signalétique du pôle • Communication et promotion : <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un planning d'animations gratuites sur l'été 2016 - Mise en place d'une carte des activités de pleine nature - Mise en place d'une espace d'accueil et d'information dédié à la filière des APN à l'OTI Causses et Gorges de l'Aveyron - Campagne photographique - Participation à des salons spécifiques (salon des sports de nature à Montpellier, salon de la rando à Moissac.)
<p>MOYENS</p>	
<p>CALENDRIER</p>	<p>En 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formaliser, par une convention cadre, la complémentarité des rôles entre les nouveaux OTI et le Pays Midi-Quercy. • Maintenir l'animation de réseau des OTI à travers un programme d'actions (travail sur production : produits famille, groupe, eonotourisme...) • Appliquer l'expertise du Pôle PN pour la création de boucles cyclables au reste du territoire. • Participer à des actions de promotion sur des évènements spécifiques (micro marché de Toulouse en juin 2017, salon APN à Montpellier, Moissac...) • Participation au groupe de travail ADEFPAT en vue du label Vignoble et découverte du Vignoble Coteaux du Quercy
<p>RESPONSABLE TECHNIQUE PERSONNES ASSOCIEES (PETR et INTERCO)</p>	<p>Chargée de mission LEADER/Tourisme : Marianne BUSSEY</p> <p>Animatrice du Pôle de pleine nature des gorges de l'Aveyron : Emilie PLASSARD</p> <p>Chargée de communication : Corinne TREVISAN</p> <p>Animatrice numérique : Mouna DAHMANE</p>

	Réseau des 7 Offices de tourisme et 5 Syndicats d'Initiative du Pays Midi-Quercy, communautés de communes du Pays Midi-Quercy.
DISPOSITIF D'INFORMATION ET COMMUNICATION PREVU	<p>Mag du pays sur CFM radio (+podcast sur le site internet de CFM radio) : Rubrique des OTI http://cfmradio.fr/emissions/le-mag-du-pays-midi-quercy</p> <p>Actualisation quotidienne des actualités du site www.gorges-aveyron-tourisme.com</p> <p>Animation du réseau des OTI et Eductours</p> <p>Newsletter spéciale Tourisme trimestrielle + Newsletter institutionnelle mensuelle</p> <p>Actions de promotion : Micro Marché de Toulouse, salons de Moissac, Montpellier</p> <p>Participation au Joli mois de l'Europe</p> <p>Appui à la communication des projets touristiques soutenus par le programme LEADER (presse – médias – réseaux sociaux)</p>
DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION PREVU	<p>Mise en place d'enquête de satisfaction auprès des touristes dans les OTI</p> <p>Réunion de réseau des OT-SI pour évaluer les outils mis en place après la saison estivale.</p> <p>Google analytics pour évaluer la fréquentation du site tourisme</p>
CONTRIBUTION AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE - besoins et épanouissement des habitants - cohésion sociale et territoriale - développement responsable - changements climatiques - biodiversité et ressources	<p>Besoins et épanouissement des habitants : La stratégie touristique redéfinie en 2011 prévoit de toucher à la fois une clientèle touristique mais également prévoit de cibler les habitants du territoire. Ainsi le mag n'est pas seulement une édition estivale mais représente l'outil d'information des locaux sur l'année.</p> <p>Cohésion sociale et territoriale La destination Midi-Quercy, gorges de l'Aveyron s'appuie sur la notoriété du site phare des gorges de l'Aveyron pour faire rayonner le flux sur l'ensemble du territoire et ainsi pouvoir communiquer sur ses spécificités.</p> <p>Développement responsable Le Pays Midi-Quercy accompagne les acteurs touristiques dans leur projet pour une approche plus écoresponsable. (Village de gîtes du Domaine de Massoulac, Cabane perchée et Spa Pella Roca...)</p> <p>Changements climatiques La stratégie de développement touristique du PETR PMQ s'évertue à anticiper les évolutions des pratiques des clientèles et leurs besoins. Ainsi, la préoccupation de l'impact en GES de l'offre touristique proposée est de plus en plus présente et se traduit notamment par une offre vélo tourisme,.</p> <p>biodiversité et ressources La politique touristique accompagnée par le PETR prend en compte la biodiversité et les ressources naturelles, notamment</p>

	dans la cadre du Pôle Pleine nature Gorges de l'Aveyron (préservation des milieux naturels, de la faune et la flore prises en compte dans l'accompagnement des projets) et dans la politique d'édition (préservation de la planète en diminuant les éditions papiers, usage de papiers recyclés...)
--	--

Intitulé du CHANTIER	La préfiguration d'un « Projet Alimentaire de Territoire (PAT) »
AMBITION	Pour un territoire Viable
ORIENTATION	3. FAVORISER UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DURABLE
OUTIL DE SUIVI DES ELUS	<p><i>La gouvernance se structurera en 3 niveaux pour suivre la démarche :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> un comité de pilotage qui se réunira environ tous les 3 mois, en fonction de l'actualité ; <input type="checkbox"/> des groupes de travail sur 3 thématiques avec un binôme de référent-e-s (animatrice+élu/membre société civile) l'organisation des groupes de travail PAT ; <input type="checkbox"/> un comité de suivi (le plus vaste possible pour être inclusif) qui se réunira tous les ans (à l'image du 24 juin 2016).
OUTIL DE SUIVI PARTICIPATIF	<ul style="list-style-type: none"> - Communication régulière et inclusive au fil de l'eau de la démarche (voir partie « <i>dispositif d'information et communication prévus</i> »). - Mise en place d'un site web avec des espaces collaboratifs. - Réunion d'un comité de suivi annuel, et COPIL ouvert aux représentant de la société civile ; - Présentation régulière de la démarche auprès du CDT : en plénière, en lien avec les référent-e-s agriculture.
OBJECTIFS	<p>Un PAT abouti est un PAT qui aura rassemblé tous les acteurs et actrices de l'alimentation et dont la forme inclura :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une charte de valeurs sur la vision commune de l'alimentation en PMQ ; - un plan d'action sur plusieurs années ; - des animations pour sensibiliser et faire de la médiation.
DESCRIPTIF	<p>En 2016, 3 thèmes ont été identifiés suite à l'atelier de lancement du PAT (en juin 2016) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - éducation à une alimentation de qualité pour tous et toutes ; - valorisation du local ; - maintien et structuration des filières. <p>Ces thèmes vont être approfondis en groupe tant sur le plan des valeurs que sur celui des actions à mener pour incarnées les valeurs soulevées par les groupes et les besoins du territoire.</p>
MOYENS	<ul style="list-style-type: none"> - moyens mobilisés humains : 0,8 ETP chargée de mission PAT + Aide ponctuelle d'une chargée de communication ; appui ponctuel du Directeur du PETR ;

	<ul style="list-style-type: none"> - techniques : formations (DRAAF, CNFPT), journées d'échanges, déplacements, impression/communication, petits matériels ; - financiers : TEP CV jusqu'au 09/2016 puis Leader, CD82, DRAAF, autofinancement). Budget annuel d'environ 35 k€.
CALENDRIER	<p>➤ En 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avril 2016 : Comité de Pilotage de lancement PAT ; - Juin 2016 : Atelier de démarrage du PAT ; - Automne 2016 : Mise en place des outils, de la gouvernance (recrutement chargée de mission) ; - Hiver/Printemps 2016-2017 : Travail en sous-groupe par thématiques, travail de synthèse, échange en ligne sur documents collaboratifs ; <p>➤ Prévisionnel 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancement d'animations /actions de médiation pour accompagner l'élaboration du PAT. (sous condition de financement) ; - Juin 2017 : Restitution en comité de suivi ; - Septembre 2017 : Finalisation de l'élaboration du PAT et démarrage plan d'actions.
RESPONSABLE TECHNIQUE PERSONNES ASSOCIEES (PETR et INTERCO)	<p>PETR : Florence Padié (animatrice PETR)+ Pierre RAEVEN (élu) INTERCOMMUNALITÉS : Christophe Soulié (CCQC), et ponctuellement les autres EPCI ; CDT : Gérard THIERCELIN, Hubert FRANCES, Elisabeth HONNONS, Pierre MASSEREY, René CHABOY.</p>
DISPOSITIF D'INFORMATION ET COMMUNICATION PREVU	<ul style="list-style-type: none"> - Site web du Pays, du PAT : https://patpaysmidiquercy.jimdo.com - Newsletter du Pays, Facebook du Pays, - Gazettes Municipales, Gazettes intercommunales, - Médias locaux : CFM, La Dépêche, Le Petit Journal, L'Action Agricole, etc. - flyer avec calendrier d'animations dans le cadre de « Mettre la main à la pâte ».
DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION PREVU	<ul style="list-style-type: none"> -<i>Nombre de réunion de co-construction autour de la démarche PAT</i> ; -Nombre de personnes touchées par animation mises en place dans le cadre de <i>Metre la man a la pasta</i>; -Nombre d'animations mises en place dans le cadre du PAT autour de l'éducation (sous-thème 2 PAT) : ateliers cuisine, ateliers anti-gaspillage alimentaire, ateliers glanage ; -Nombre de nouveaux signataires dans le cadre de la démarche Produits en Pays Midi-Quercy (sous-thème 1 PAT) -Nombre d'animations produits en Pays Midi Quercy (axe 1 PAT) ; -Nombre d'expérimentation dans le cadre de la RHD,les réseaux de commercialisation (sous-thème 3 PAT) : visites initiatives, formations RHD, montage de projet ; -Nombre d'occurrences autour du PAT (web, presse, radio) ; -Évaluation qualitative de la compréhension de la démarche PAT (entretiens semi-directifs sur un échantillon de la population à

	définir).
<p>CONTRIBUTION AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE</p> <ul style="list-style-type: none"> - besoins et épanouissement des habitants - cohésion sociale et territoriale - développement responsable - changements climatiques - biodiversité et ressources 	<p>Un ancrage territorial de l'alimentation permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'avoir une réflexion et une attention particulière aux plus précaires, aux jeunes (enjeux d'épanouissement pour tous et toutes) - de reconnaître la question alimentaire comme un vecteur de lien social, de transmission de savoir faire (enjeux de cohésion sociale) - de travailler sur la valorisation des productions locales (logique d'une économie circulaire, et une logique d'économie en circuits courts pour et dans le territoire) (enjeux d'un développement soutenable – et de reconnaissance d'un patrimoine alimentaire de territoire) - de faire le lien entre la transition écologique et l'alimentation. <p>La transition alimentaire ce sont des productions consommant moins d'eau, moins d'intrans et ayant un apport énergétique intéressant pour les populations. Cela demande de réhabiliter certaines productions et d'en limiter d'autres... (enjeux changements climatiques et de préservation de la biodiversité et des ressources)</p>

Intitulé du CHANTIER	Candidature au label « Villes et Pays d'Art et d'Histoire »
AMBITION	Pour un territoire viable
ORIENTATION	3. Favoriser un développement économique durable
OUTIL DE SUIVI DES ELUS	Bureau du PMQ (en 2016, essentiellement) Commission culture du PMQ Comité de pilotage spécifique PAH à constituer (pour les autres projets associés, musée St-A comité de pilotage réuni / Septfonds comité de suivi réuni / abbaye de Beaulieu CP sous égide de la Préfecture réuni en 2015 puis prévu en 2017)
OUTIL DE SUIVI PARTICIPATIF	CDT (une réunion en 2016) En amont de ce chantier (cf contexte et descriptif) : <ul style="list-style-type: none"> - 2013-2014, groupe de travail élus / associations sur l'élaboration de la charte d'engagement collectivités, associations - 2014 : programme collectifs des Rencontres et patrimoines - 2015 : éducteur élus et associations PAH Vallée d'Aure et du Luron Printemps 2017, des ateliers participatifs sont prévus pour : <ul style="list-style-type: none"> - Partager le diagnostic (1 atelier), - Réfléchir sur les modalités de gouvernance et de médiation (2 ateliers) / phase projet
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en valeur et animer les patrimoines du territoire (naturels et paysagers, architecturaux, culturels et artistiques) - Transmettre, sensibiliser, former et préserver (cibles : habitants, jeunes et visiteurs) - Contribuer à nourrir les problématiques actuelles du territoire par une mise en perspective historique et l'apport de connaissances - Favoriser la découverte des patrimoines (tourisme culturel), l'attractivité et la notoriété du territoire
DESCRIPTIF	Le Pays Midi-Quercy a manifesté auprès de la

Préfecture et de la DRAC, son intérêt pour une labellisation PAH et son souhait de candidater dès 2012. Fin 2013, puis en 2014 et 2015, des élus du Pays Midi-Quercy et les associations patrimoine les plus dynamiques et mobilisées à cette échelle territoriale ont engagé trois actions partenariales (associant élus/collectivités et monde associatif) liées à la perspective de la labellisation et aux enjeux de coopération : la rédaction d'une charte de partenariats et d'engagements réciproques (fin 2013, début 2014), un projet collectif et territorial, les Rencontres et patrimoines en 2014 et un éducteur en PAH de la Vallée d'Aure et du Louron en 2015.

En 2015, lors de l'actualisation du projet de développement durable du PETR Midi-Quercy, les élus ont établi de nouveaux chantiers prioritaires dont la candidature au label PAH. La mission culture a été recentrée sur 3 priorités dont deux liées : la candidature au PAH et l'élaboration du projet scientifique et culturel du musée municipal de Saint-Antonin. Parmi les autres missions non prioritaires sont identifiés l'accompagnement et le suivi de projets patrimoniaux structurants pour la candidature au PAH, notamment La maison des mémoires de Septfonds, La Mounière sur les déplacements de population, le suivi du projet de développement proposé pour l'abbaye de Beaulieu par le CMN et la restructuration de l'écomusée du CPIE MQ, positionné comme le futur centre d'interprétation du PAH sur les volets milieux naturels, biodiversité et paysages.

La Direction générale des patrimoines et la DRAC Occitanie a mis en place une nouvelle procédure par l'envoi de deux rapports préalables à la candidature devant chacun obtenir leur aval pour entériner la rédaction de la candidature.

Ainsi en mai 2016 le PETR a adressé un 1^{er} rapport présentant le territoire (situation, géographie, paysages, caractéristiques patrimoniales, population et évolution, organisation territoriale et enjeux du point de vue de la labellisation). Des compléments ont été ajoutés à la demande de la DRAC sur les compétences des intercommunalités, la politique culturelle du territoire, les équipements culturels et la carte scolaire et envoyés en septembre 2016. La DRAC a ensuite transmis ces éléments à la DGP avec un avis « très favorable ». Le Territoire est en attente du retour de la DGP. Le 2^{ème} rapport est en cours de rédaction. Ces deux rapports constitueront l'essentiel de la partie diagnostic du dossier de candidature.

- Participation / candidature PAH = à l'issue des phases d'élaboration des rapports préalables constituant la partie diagnostic du dossier de candidature, plusieurs ateliers sont prévus au printemps 2017 : le 1^{er} pour partager et enrichir le diagnostic avant version finale, les autres sur l'élaboration du projet notamment la Gouvernance du PAH et la médiation.
- Participation / Projet Scientifique et Culturel (PSC) du Musée de St-Antonin : de nombreux RDV ont eu lieu (RDV techniques, RDV avec groupes de travail scientifiques, partenaires, CP...) au cours de la phase diagnostic du PSC. Une visite au musée de ferrières a été organisée en 2016 par la SAVSA à laquelle le PETR a participé avec deux élus (ST-Antonin et PETR). Deux autres éductours sont à programmer au cours du 1^{er} trimestre 2017 associant élus et partenaires associatifs pour le CCE de l'Ariège (Parc de la Préhistoire à Tarascon sur Ariège) et celui du musée Fenaille à Rodez. Le projet en cours d'élaboration évolue, l'élaboration de la dernière partie du parcours permanent pourrait être co-construite avec les associations et des habitants (« habiter le territoire aujourd'hui »).
- Impact développement durable : ces deux chantiers répondent à une commande des élus visant la mutualisation des équipes et des compétences à l'échelle du pays, la valorisation de l'existant, la mise en réseau des équipements patrimoniaux publics et la coopération entre acteurs publics et associatifs notamment. Ces deux chantiers mettent en valeur des patrimoines naturels et culturels et visent une meilleure connaissance par les habitants de l'histoire et des patrimoines de ce territoire, pour mieux se l'approprier être en capacité de le transmettre et d'agir pour le préserver. Ils ont également pour objectif de développement le tourisme de découverte culturelle, et de renforcer la notoriété (labels nationaux) et

	l'attractivité du territoire.
MOYENS	PAH : Equipe du PETR (5 chargés de mission associés à la candidature) / coordination : chef de projet culture Moyens financiers 2016 : PETR, CD82, CR PSC musée 2016 : chef de projet culture Moyens financiers : DRAC, PETR MQ, Commune St-A, Leader V MQ
CALENDRIER	PAH : Echéance 2017 Printemps (juin) : ateliers de concertation (3) Musée PSC : juin 2017
RESPONSABLE TECHNIQUE PERSONNES ASSOCIEES (PETR et INTERCO)	PAH / PSC musée Coordination, rédaction : chef de projet culture Chargés de mission mobilisés pour contributions : inventaire et habitat, environnement et urbanisme, circuits-courts, tourisme et communication. Contributions directes (rédaction) des AD 82. Partenaires techniques : DRAC, Région (SCP), Département (AD 82, CAO), services culture, tourisme E&J des Communautés de Communes voire des Communes, DSDEN 82. Personnes ressources du comité scientifique. Associations patrimoine (CPIEQG, APICQ, SAVSA, AVQR, AVCP,...)
DISPOSITIF D'INFORMATION ET COMMUNICATION PREVU	PAH et musée : 1 restitution publique de chacun des projets finalisés prévue. Articles newsletter et interview radio CFM fonction de l'avancement (outre ateliers prévus et lesquels constituent des moments d'information et de partage). Il n'existe pas de plan de communication particulier pour ces chantiers. Cibles : élus, acteurs, habitants
DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION PREVU	Pour les deux chantiers PAH et PSC musée, des comités (pilotage, technique, scientifique) sont mis en place et mobilisés en fonction des besoins et de l'avancement. Musée en 2016 : 2 CP : décembre 2015 et juillet 2016, CS : 6 réunions en groupe de travail thématique, rdv techniques : 36 RDV ou entretiens en 2016 dont certains communs PAH et musée, 1 Bureau pour PAH et musée (2/11) et 1 réunion du CDT pour PAH et musée (3/11). Les deux chantiers sont l'objet de procédures de validation mises en place par l'Etat : PSC validation du conseil municipal de St-Antonin et du Service des musées de France. Le PETR, prenant en charge cette mission pour le compte de la Commune et l'intégrant étroitement au projet PAH, a intégré la validation du comité syndical. Des indicateurs d'évaluation ont été établis pour le PSC musée dans le cadre de Leader :

	nombre de réunions, de personnes associées, étapes de validation, élus sensibilisés.
CONTRIBUTION AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE - besoins et épanouissement des habitants - cohésion sociale et territoriale - développement responsable - changements climatiques - biodiversité et ressources	Développement de la connaissance, appropriation du territoire, implication citoyenne Incitation à la réhabilitation en respectant l'intégrité du bâti, en utilisant les matériaux traditionnels de la construction. Par la connaissance et la sensibilisation, préservation des patrimoines et des ressources, et de la qualité du cadre de vie du territoire. Les activités liées aux patrimoines revêtent un caractère non délocalisables et donc un impact sur la valorisation de l'économie locale.

3^{ème} axe : Pour un territoire vivable

Soutenir des infrastructures et équipements et services structurants pour le territoire

Renforcer la qualité de vie sur le territoire par une offre équilibrée d'équipements et de services structurants, et de proximité, afin de conforter l'attractivité durable du territoire.

Valoriser la culture, la qualité patrimoniale et paysagère du Pays Midi-Quercy

Une valorisation de la ressource patrimoniale s'appuyant sur la dynamique culturelle existante et à développer. Une dynamique à connaître, préserver et valoriser pour renforcer la qualité territoriale spécifique du Midi-Quercy.

Intitulé du CHANTIER	PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) du Pays Midi Quercy
AMBITION	Pour un territoire vivable
ORIENTATION	N°5 : Soutenir des infrastructures et équipements et services structurants pour le territoire.
OUTIL DE SUIVI DES ELUS	Un comité de pilotage composé des élus du Conseil Départemental , du PETR, des Intercommunalités, des représentants du Service Insertion du CD, de Pôle Emploi, de la DIRECCTE, du CDT et du PLIE du Pays Midi Quercy, se réunit chaque année pour prendre connaissance du bilan de l'année passée, reconduire les actions et définir de nouvelles orientations.
OUTIL DE SUIVI PARTICIPATIF	Les publics cibles et/ou le conseil de développement ont été associés à la réflexion sur des actions ponctuelles du PLIE en 2016, par exemple dans la démarche d'Expérimentation Territoriale contre le Chômage de Longue Durée. Cette participation a été impulsée grâce à des ateliers participatifs. Ces démarches participatives sont à développer et à systématiser. L'implication active du public est requise pour s'engager et poursuivre un parcours d'accompagnement dans le PLIE.
OBJECTIFS	<u>Les objectifs du PLIE</u> sont définis par un protocole d'accord (2015-2017) signé entre l'Etat, le Conseil Départemental de Tarn et Garonne et le PETR du Pays Midi Quercy , de la façon suivante : Accompagner vers l'emploi durable (42%) ou la qualification (8%) les demandeurs d'emploi, les plus éloignés du marché du travail et menacés d'exclusion, qui sont volontaires pour s'impliquer dans des démarches actives d'insertion professionnelle.
DESCRIPTIF	Le contenu du chantier s'est construit à partir d'un diagnostic et d'éléments de contexte sur la situation de l'emploi et l'évolution du chômage en Pays Midi Quercy. Le public visé dans le protocole d'accord est le suivant : <ul style="list-style-type: none"> • Habitant du territoire du Pays Midi-Quercy • Publics avec des faibles revenus, dans une grande précarité sociale, notamment les bénéficiaires de minima sociaux, familles monoparentales. • Personnes confrontées à des freins périphériques à l'emploi (mobilité et garde d'enfants),

- Personnes ayant des **qualifications inférieures ou égales au niveau V**,
- Personnes **souffrant d'isolement**.

Le dispositif prévoit un accompagnement de 200 participants en file active dont :

- 100 bénéficiaires de minima sociaux (RSA, ASS)
- 100 demandeurs d'emploi de longue durée (+ d'1 an)
- 100 femmes
- 25 demandeurs d'emploi âgés de + de 50 ans

Les nouvelles modalités du Protocole d'accord en 2015 ont fixé une durée limite de parcours à 18 mois, renouvelable exceptionnellement 6 mois supplémentaire. Ces modalités ont eu des effets très différenciés comme le fait apparaître le bilan 2016 :

- Des parcours dynamiques, rythmés par des étapes emploi surtout et en formation dont le nombre total a pratiquement doublé cette année.
- Un pourcentage de sorties positives en baisse en 2016 : 36% au lieu 39% en 2015. Toutefois 19% de fin de parcours à 18 mois sans solution présentent de manière générale une assiduité des participants et la levée de freins à l'emploi dans un contexte d'augmentation des problématiques sociales et de santé.

En synthèse, le bilan 2016 fait apparaître que :

- **Le PLIE PMQ** s'adresse au **public visé** par le protocole d'accord
- La **coordination mensuelle** sur les entrées, sorties et bilans tous les 6 mois, assure un regard croisé sur les parcours qui permet une optimisation des moyens sur le territoire
- Au-delà du pourcentage de sorties positives ou avec solution, **la qualité des parcours** s'améliore par le nombre d'étapes en emploi ou en formation, la levée des freins à l'emploi, l'assiduité des participants, la réalisation du projet professionnel et/ou d'une prospection ciblée, le suivi en emploi, la participation à des actions collectives.

Dans ce contexte les points à améliorer sont les suivants :

	<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Le développement d'action d'insertion en relation avec les entreprises.</u> Les actions correspondantes sont celles de l'ETCLD (Expérimentation Territoriale contre le Chômage de Longue Durée), le développement des clauses sociales, la formation des référents de parcours a de nouvelles méthodes d'intermédiation avec les entreprises comme la méthode IOD (Intervention sur l'Offre et la Demande). 2. <u>Le développement de la participation des publics cibles, comme facteur d'insertion socio-professionnelle.</u> Les actions correspondantes sont les actions de communication (plaquette, témoignages...), la mise en place d'une démarche participative sur les projets innovants comme l'ETCLD, le développement des actions collectives (ateliers...) en lien avec les autres chantiers de l'ambition pour un territoire vivable (mobilité par exemple)
MOYENS	<i>Décrire les moyens mobilisés humains, techniques, financiers</i>
CALENDRIER	<i>Indiquer le rétroplanning envisagé et les productions associées</i>
RESPONSABLE TECHNIQUE PERSONNES ASSOCIEES (PETR et INTERCO)	<i>Préciser qui est responsable de ce chantier au sein du PETR, qui est associé dans les intercommunalités, quelle est l'équipe projet mobilisée</i>
DISPOSITIF D'INFORMATION ET COMMUNICATION PREVU	Les outils de communication sur le PLIE sont actuellement tous obsolètes : tout est à construire.
DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION PREVU	Le logiciel ABC VieSion est un outil de suivi des parcours et de coordination des acteurs de l'insertion. Il permet de recueillir des éléments statistiques nous permettant de construire les bilans pour les comités de pilotage et d'argumenter les perspectives d'amélioration.
CONTRIBUTION AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE - besoins et épanouissement des habitants - cohésion sociale et territoriale - développement responsable - changements climatiques - biodiversité et ressources	<i>Le dispositif PLIE répond particulièrement aux 2 finalités suivantes du développement durable :</i> - besoins et épanouissement des habitants - cohésion sociale et territoriale

Intitulé du CHANTIER	Inventaire du patrimoine bâti et mobilier du Pays Midi-Quercy
AMBITION	<i>Pour un territoire vivable</i>
ORIENTATION	<i>Indiquer à quelle orientation répond ce chantier (entre 1 et 6)</i>
OUTIL DE SUIVI DES ELUS	<i>Comité de pilotage, comité technique.</i>
OUTIL DE SUIVI PARTICIPATIF	<i>Mise en ligne des données sur le portail internet Patrimoine de la Région</i>
OBJECTIFS	<p>L'inventaire du patrimoine du Pays Midi Quercy a pour but de constituer une connaissance scientifique précise du patrimoine bâti, de le faire connaître et de permettre sa mise en valeur. L'inventaire contribue au développement culturel du territoire et à son attractivité mais aussi à la politique habitat, urbanisme durable et la stratégie de développement du tourisme durable.</p> <p>Le service inventaire du PETR du Pays Midi-Quercy mène 2 études complémentaires et parallèles : d'une part, le diagnostic patrimonial, d'autre part, l'enquête thématique sur l'architecture rurale comportant une focale importante sur l'architecture de terre crue.</p> <p>En 2017 : A été programmé de compléter la documentation sur deux communes, à savoir Lavaurette et Saint-Cirq. Sur ces 2 communes, le diagnostic patrimonial offrira aux élus et à la population un état des lieux du patrimoine. Par ailleurs, l'étude dans le cadre de l'opération façades de Saint-Antonin-Noble-Val permet à la commune, à l'UDAP et aux propriétaires et leur maître d'œuvre le cas échéant, de prendre en compte les spécificités architecturales des habitations dans les projets de travaux. Cette expérience permettra d'amorcer un positionnement futur dans les bourgs du territoire.</p> <p>En 2017, la priorité est donnée à la rédaction d'un ouvrage de la collection régionale sur l'architecture de terre crue en Midi-Quercy rédigées par 2 des chargées de mission inventaire du Pays Midi-Quercy.</p>
DESCRIPTIF	<p>La finalité première de la mission est de réaliser l'inventaire du patrimoine bâti des 49 communes du pays Midi-Quercy selon les normes de l'Inventaire général mises en place pour la France par le Ministère de la Culture. Les interactions avec les thématiques d'action du Pays seront mises en œuvre. La mission inventaire favorisera ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La constitution de données scientifiques sur le patrimoine dans le respect du cahier des clauses scientifiques établi • la prise en compte du patrimoine dans les projets des

	<p>collectivités en termes d'aménagement et gestion de l'espace dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat, de l'emploi, du tourisme et de la culture,</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'accompagnement par le conseil et l'expertise dans le domaine du patrimoine en lien avec les thématiques d'action du Pays, en direction des collectivités, acteurs associatifs du Pays pour les actions de : <ul style="list-style-type: none"> • mise en valeur culturelle et d'interprétation, • sensibilisation et médiation du patrimoine, • mise en tourisme en fonction du programme scientifique de la mission inventaire, • réflexions en faveur de l'emploi dans le domaine de la réhabilitation du patrimoine et le développement de filières locales. <p>En 2016, l'inventaire a été conduit pour 2 nouvelles communes de la communauté de communes du Quercy Caussadais (et des études ponctuelles sont programmées, en priorité en Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron. Des restitutions publiques et conférences sont organisées pour faire connaître le patrimoine. Une collection d'éditions grand public de découverte du patrimoine élaborée fin 2013 est étoffée et diffusée largement sur le territoire. Il s'agit de la collection « En quête de Patrimoine » qui concerne des édifices publics ou privés ouverts au public, des thématiques ou des circuits de découverte. En 2016, des études spécifiques de terrain ont visé la capitalisation de données pour la rédaction d'un ouvrage de la collection régionale sur l'architecture de terre crue en Midi-Quercy rédigées par 2 des chargées de mission inventaire du Pays Midi-Quercy.</p>
MOYENS	L'opération est menée par 3 historiennes de l'art et est coordonnée par une chef de projet qui assure également les missions de prise en compte de la connaissance du patrimoine dans les différentes thématiques d'action du Pays et la participation à la valorisation des travaux de recherche.
CALENDRIER	Année 2017. Perspectives 2018-2020
RESPONSABLE TECHNIQUE PERSONNES ASSOCIEES (PETR et INTERCO)	<p>PETR : Chef de projet Sandrine PRADIER, Sandrine Ruefly, Alexia Aleyrangues Carole Stadnicki-Leroy, chargées de mission Inventaire</p> <p>Pers.associées : Service des bâtiments de France, Conservateur des Antiquités et Objets d'Art 82, Service Connaissance du Patrimoine Région Occitanie, Archives départementales, Collectif artisans Atouterre, Associations locales sur le patrimoine, Société Historique et Archéologique de Tarn-et-Garonne, etc..</p>

DISPOSITIF D'INFORMATION ET COMMUNICATION PREVU	Plaquette d'information, relais de la part des communes et EPCI, bulletins municipaux et interco, Radio locale, lettre électronique. Film envisagé en interne et réseaux sociaux.
DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION PREVU	Comité de pilotage et technique.
CONTRIBUTION AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE - besoins et épanouissement des habitants - cohésion sociale et territoriale - développement responsable - changements climatiques - biodiversité et ressources	L'inventaire du patrimoine bâti est un outil au service du territoire qui s'inscrit dans une démarche de développement durable en répondant à trois finalités : <ul style="list-style-type: none"> • Economique : l'inventaire du patrimoine est créateur d'emplois dans sa phase de réalisation et de valorisation. Il devrait permettre d'initier le développement d'activités structurantes pour le territoire : réhabilitation de bâtis, développement de formations, valorisation des métiers du patrimoine, création de produits touristiques, de produits culturels, développement et amélioration de la qualité et de l'efficacité des services publics liés à la gestion du patrimoine et de l'environnement ; • Environnementale : connaître le patrimoine est indispensable pour pouvoir le protéger; offrir aux décideurs un ensemble de données éclairant leurs prises de décision sur l'habitat et sur l'urbanisme, permettre d'argumenter les politiques urbaines, notamment pour l'établissement des Plans Locaux d'Urbanisme ou des espaces à protéger (AVAP, secteurs sauvegardés, abords des Monuments Historiques) et faciliter le suivi et le pilotage d'opérations de réhabilitation du patrimoine. • Sociale : le patrimoine est vecteur d'une identité, d'une culture, d'une histoire, de savoir-faire et de techniques. Partager cette connaissance, contribue à renforcer les liens sociaux intergénérationnels, à forger nos identités et renforce nos capacités de développement.

Intitulé du CHANTIER	Résidences de Territoire-Action culturelle (convention DRAC)
AMBITION	Pour un territoire vivable
ORIENTATION	6. Valoriser la culture, la qualité patrimoniale et paysagère du PMQ
OUTIL DE SUIVI DES ELUS	Bureau du Pays MQ Commission culture du PMQ Points avec le président de la Commission culture, référent du chantier
OUTIL DE SUIVI PARTICIPATIF	Ce dispositif ayant vocation à faciliter la rencontre entre les habitants et un artiste ainsi que la co-construction du programme d'action culturelle, la mise en place de la résidence intègre en amont des réunions préparatoires associant élus du territoire concerné, opérateur de la résidence et services techniques. Ces réunions en amont permettent d'identifier le territoire ciblé, les publics à associer, les moyens à mettre en œuvre (réunions collectives, réunions publiques, entretiens et RDV, plan de communication). Le programme d'actions culturelles, communiqué aux habitants est autant de moments de participation que d'actions mises en place
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la présence artistique dans le territoire et la prise en compte de la culture dans les politiques intercommunales - Faciliter la rencontre entre les habitants et un artiste, sa démarche artistique - Encourager la mise en œuvre de projets d'éducation artistique et culturelle
DESSCRIPTIF	Les Résidences de Territoire sont un dispositif territorial contractuel initié par la DRAC Occitanie. Les objectifs formalisés dans la convention associant aux côtés de l'Etat, le PETR et les Communautés de Communes à la fois, s'inscrivent dans les priorités du ministre de la culture et à la fois sont spécifiques à chaque territoire. En MQ, elle s'est appuyée sur les enjeux et objectifs du projet culturel de territoire mis en œuvre pendant les 7 années précédentes. Le principe de ces résidences d'action culturelle est la coopération entre un opérateur culturel qui porte le projet et en définit les contours en fonction de son propre projet, les élus du PETR et des Communautés de Communes pour préciser le territoire concerné par la résidence et les

	<p>publics prioritaires voire les partenaires à mobiliser et un artiste qui vient partager sa démarche avec le plus grand nombre d'habitants et co construire son programme avec le territoire. 4 opérateurs sont identifiés en MQ, le centre d'art la cuisine, les associations Le Fond et la forme, Mosaïque en val et Même sans le train. 2 résidences par an sont organisées et bénéficient du soutien de la DRAC et des collectivités locales plus particulièrement des CC.</p> <p>La mise en place de chaque résidence fait l'objet de réunions de concertation préalables avec la DRAC et le PETR, et les Communautés de Communes concernées.</p> <p>La résidence se déroule en deux temps majeurs : un 1^{er} temps court pour que l'artiste rencontre les acteurs mobilisés par le territoire et l'opérateur, un 2^{ème} temps plus long (2 mois fractionnés une fois) au cours duquel le programme se construit avec les partenaires puis est mis en œuvre.</p> <p>Le bilan à l'issue des résidences est essentiellement quantitatif (nombre de personnes rencontrées et associées, nombres de partenaires, co-financement de la collectivité locale,...). Lors des présentations des bilans et perspectives des résidences en commission culture, les bilans présentés mettent en exergue la dimension qualitative : professionnalisation des acteurs, démarche partenariale, qualité des productions, développement du projet associatif, identification de ressources territoriales. La participation des élus à la définition du projet de résidence concourt à une meilleure connaissance des problématiques des acteurs culturels du territoire.</p> <p>En 2016, la résidence d'Aïdée Bernard plasticienne et créatrice de papier et de livres d'artiste, portée par Mosaïque en val en Quercy Rouergue, s'est poursuivie au 1^{er} trimestre et a été présentée lors du festival Sous couverture. L'association Le fond et la forme a accueilli la documentariste Elsa Olij-Ines en Quercy vert ; laquelle a investi intensément le territoire pendant 2 mois avec un réel succès. Le centre d'art La cuisine</p>
MOYENS	<p>Moyens humains techniques du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PMQ : chef de projet culturel, chargée de communication et assistante de communication - Intercommunalités / Communes (selon les EPCI) : coordinatrice culture et coordinatrice enfance et jeunesse, directeurs/trices centres de loisirs, réseaux des médiathèques,... - Opérateurs des résidences (selon le cas) :

	<p>salariés (administratifs, régie générale, médiation), bénévoles, prestataires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Associations locales partenaires : bénévoles <p>Moyens financiers + techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DRAC : 15 000€ par résidence (en MQ 2/an), dédiés au salaire de l'artiste charges comprises (2 mois minimum), à la logistique voire la communication - Intercommunalités / Communes : prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement au minimum (en nature ou en numéraire), à la communication, à la logistique. - Opérateurs (MO : montage du projet, élaboration du budget et des dossiers, accompagnement,...) : autofinancement - Selon les projets, Leader V MQ, CAF,...
CALENDRIER	2 résidences par an sont mises en œuvre. Le calendrier dépend du projet élaboré par l'opérateur (années civile, saison, années scolaire). Souvent, le cadre est discuté à « M – 6 », les demandes de subvention « M – 9 à 3 ».
RESPONSABLE TECHNIQUE PERSONNES ASSOCIEES (PETR et INTERCO)	Au PETR : chef de projet culturel coordonne, chargée de mission communication toujours associée, selon les thématiques d'autres chargés de mission peuvent être mobilisés (tourisme, circuits courts, paysages,...) Autres moyens mobilisés : cf rubrique « moyens »
DISPOSITIF D'INFORMATION ET COMMUNICATION PREVU	Un plan de communication est mis en place avec les opérateurs, les CC et le PETR au démarrage de la résidence, l'objectif étant que le plus grand nombre d'habitants soient informés de la venue de l'artiste : newsletters, sites Internet, presse, radio locaux.
DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION PREVU	Commission culture voire Bureau, bilan d'activité et indicateurs complétés par les opérateurs et adressés au PETR et à la DRAC
CONTRIBUTION AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE	<p>Développement social par la pratique artistique, la découverte d'un univers artistique et culturel spécifique, l'ouverture au monde, le questionnement et le débat de société,...</p> <p>Facilite la rencontre entre les habitants, d'univers sociaux, culturels et générationnels différents</p> <p>Attention portée aux circuits courts alimentaire, temps de résidence concentrés pour éviter les A/R (et favoriser les rencontres informelles avec un artiste résident sur place)</p> <p>Certaines résidences sont axées sur le patrimoine,</p>
- besoins et épanouissement des habitants	
- cohésion sociale et territoriale	
- développement responsable	
- changements climatiques	
- biodiversité et ressources	

	naturel, paysagers, architectural, immatériel : cela contribue à la connaissance, la valorisation de ces patrimoines et à leur préservation (ex : résidence sur la fabrication de papier avec des végétaux locaux, résidence sur les marchés et productions alimentaires locales, résidence sur l'aménagement des berges de l'Aveyron,...).
--	---

Annexes

1. Le projet de territoire 2015-2020 schématisé

2. La mise en œuvre du Projet de territoire (schéma)

3. La gouvernance du PETER PMQ :
 - Composition du Comité syndical au 01/2017
 - Composition du Bureau du PETER au 01/2017
 - La composition du CDT PMQ au 01/2017
 - Organigramme thématique du PETER PMQ

ANNEXE 1 :

Le projet de territoire 2015-2020 schématisé

LES 3 DEFIS

Etre en capacité d'innover et de s'adapter aux évolutions Comment ?

**Capacité de réflexion stratégique -
Connaissances des ressources -
Informations - Participation, coopération,
mutualisations**

Renforcement d'une capacité de réflexion stratégique du territoire, développement de la connaissance de ses ressources, de l'information, de la participation citoyenne, de la coopération et la mutualisation afin d'être en capacité d'innover, de s'adapter aux évolutions à venir.

Amplifier les capacités à développer et à entreprendre dans ce Pays

Comment ?

Valorisation économique des ressources

Amplification des capacités de développement, d'entreprendre en Pays Midi-Quercy, par une meilleure valorisation économique des ressources du territoire, vecteur de croissance et d'emplois.

Renforcer l'attractivité durable et répondre aux défis environnementaux

Comment ?

Transition énergétique et écologique

Inscription du territoire dans la transition énergétique et écologique, afin de renforcer l'attractivité durable du territoire tout en apportant une réponse aux défis environnementaux.

LA STRATEGIE

Pour un territoire équitable

1. Connaître, informer, s'appropriier et promouvoir un territoire durable

Développer la capacité du territoire à être connu et approprié par ses habitants et assurer sa promotion à l'extérieur. Conforter son positionnement de territoire durable par la mise en œuvre de démarches et méthodes spécifiques.

2. Renforcer la stratégie territoriale, la coopération et la mutualisation

Développer une réflexion stratégique favorisant le respect des grands équilibres et une mise en cohérence des politiques publiques dans un objectif de service aux populations, de développement durable et d'équilibre territorial. Favoriser les échanges, la mise en relation des acteurs et des projets.

Pour un territoire viable

3. Favoriser un développement économique durable

Développer la capacité du territoire à conjuguer un développement de l'économie résidentielle (service, tourisme, culture), liée à l'attractivité « naturelle » du territoire, et la relocalisation d'une base productive plus diversifiée et innovante, répondant aussi à des marchés extérieurs à haute valeur ajoutée.

4. Accompagner la Transition Energétique du Territoire

La transition, vecteur de développement local, de création de richesses et d'emplois dans un environnement préservé.

Pour un territoire vivable

5. Soutenir des infrastructures et équipements et services structurants pour le territoire

Renforcer la qualité de vie sur le territoire par une offre équilibrée d'équipements et de services structurants, et de proximité, afin de conforter l'attractivité durable du territoire.

6. Valoriser la culture, la qualité patrimoniale et paysagère du Pays Midi-Quercy

Une valorisation de la ressource patrimoniale s'appuyant sur la dynamique culturelle existante et à développer. Une dynamique à connaître, préserver et valoriser pour renforcer la qualité territoriale spécifique du Midi-Quercy.

LES CHANTIERS

-Mise en œuvre du **Projet de développement durable** du territoire
-Rédaction de la **convention territoriale** entre le PETR et les intercommunalités, voire le Département et la Région
-Constitution et animation de **réunions d'échanges** entre PETR et intercommunalités

-Animation du programme européen **LEADER**
-Poursuite de la **contractualisation** avec le Conseil régional, le Conseil départemental et éventuellement l'Etat, sur un Contrat de Projet 2015-2020

-Projet de Schéma de Cohérence Territoriale (**SCoT**)
-Constitution d'un **outil d'observation et de suivi** du territoire (Système d'Information Géographique)
-Amplification des outils de **communication et de promotion** du territoire

-Mise en œuvre d'une **plateforme de réhabilitation thermique des logements** privés 2015-2017
-Poursuite de l'**OPAH Midi-Quercy** en 2015-2016 et lancement d'une étude pré-opérationnelle pour une nouvelle OPAH à partir de juillet 2016
-Mise en œuvre du « **Territoires à énergie positive pour la croissance** »

-Animation et coordination du « **Pôle de Pleine nature Gorges de l'Aveyron** » Massif Central 2015-2020
-Poursuite de la **promotion touristique** (éditions, web, ..) et **l'accompagnement de la prise de compétence** des EPCI
-Préfiguration d'un « **Projet Alimentaire de Territoire (PAT)** » en collaboration avec l'association de développement rural du Pays MQ
-Candidature au **Label Pays d'Art et d'Histoire**

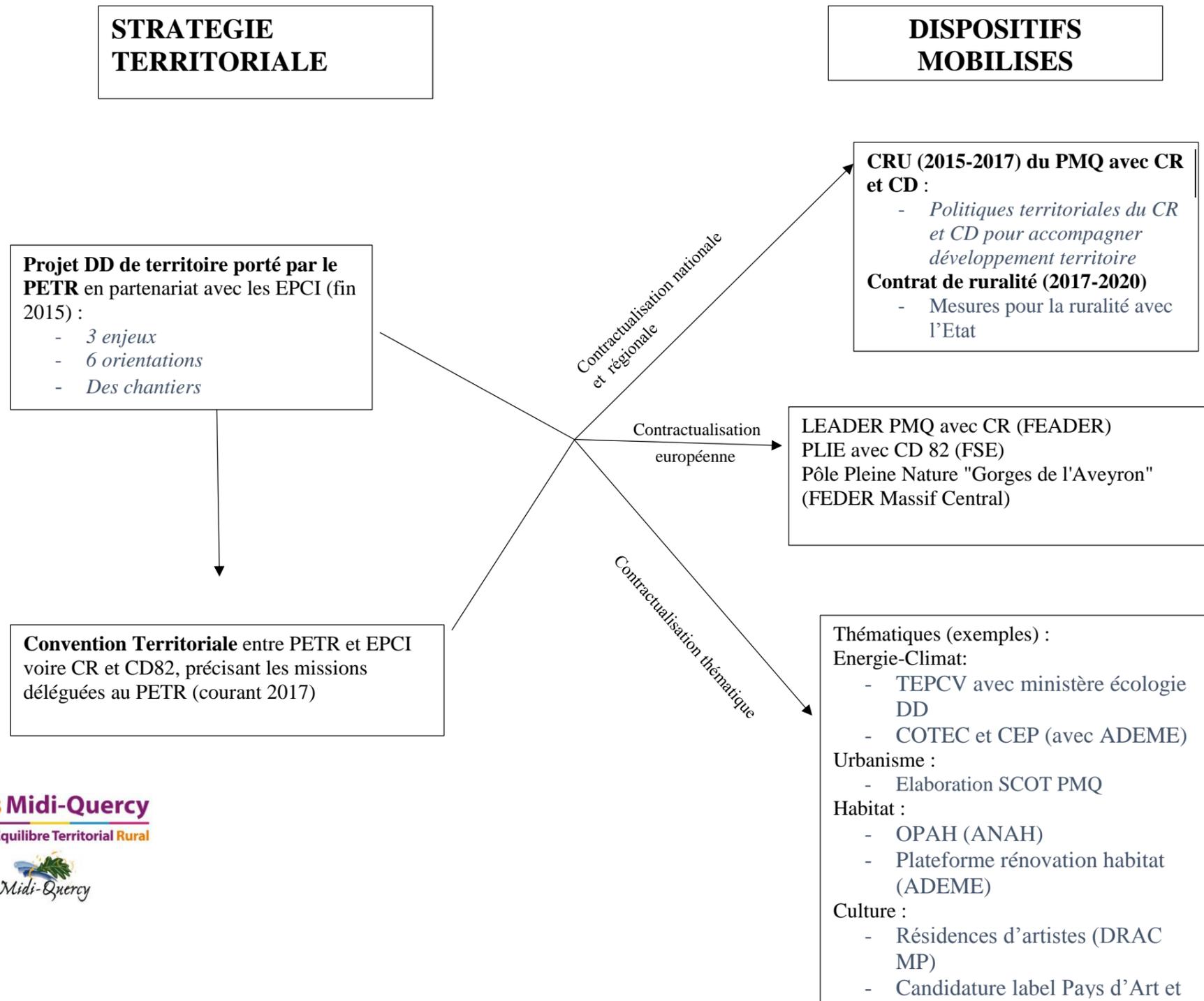
-Reconduction du **PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) Midi-Quercy** pour la période 2015-2020, avec le Conseil départemental 82 en chef de file

-**Inventaire du Patrimoine** du Pays : convention tripartite en cours (Conseil Régional Midi-Pyrénées-Conseil Départemental) pour 2015-2017
-Résidences de Territoire – Action culturelle / Education artistique et culturelle (**convention Territoire culture-** DRAC, PETR, EPCI 2015-2017)

-Expérimenter des actions sur la **mobilité** en MQ (en lien avec le schéma départemental des mobilités) pour qu'elle soit plus équitable et économe
-Engager une réflexion avec l'ARS (Agence Régionale de la Santé) sur un **Contrat local de santé** (mutualisation de l'offre de soins, prévention santé)

ANNEXE 2 : La mise en œuvre du Projet de territoire (schéma)

MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE TERRITOIRE DU PAYS MQ (03/2017)



ANNEXE 3 : La gouvernance du PETR PMQ

Composition du comité syndical du PETR du Pays Midi-Quercy

► *Membres titulaires et suppléants:*

Quercy Caussadais

Numéro	Délégués titulaires	Délégués suppléants
1	BONHOMME François	DE GRANDE Martine
2	IMBERT André	HEBRARD Gérard
3	COUDERC Anne-Marie	
4	JEANJEAN Claude	AGUILAR Martine
5	VAYSSIE Yves	SICARD Jean-Claude
6	SOULIE Jacques	RIOLS Véronique
7	DONNADIEU Jean-Louis	DELBREIL Isabelle
8	ROUMIGUIE Jean-Michel	PRADAL Jean-Pierre
9	ROUZIES Guy	VALETTE Christian
10	SOUPA Rémy	CRAÏS Gérard
11	VALETTE Gilles	COUSTEILS Jacques
12	BERTELLI Jean-Claude	LARROQUE Stéphane
13	BROENS Geneviève	PAUTRIC Jacques
14	PAGES Yves	CHANRION Jean-Luc
15	QUINTARD Nadine	PASSEDAT Nils

Quercy Vert -Aveyron

Numéro	Délégués titulaires	Délégués suppléants
1	BULFONI Hervé	FOSSIER Stéphanie
2	CALMETTES Jacques	RICARD Jacques
3	CASTEX Nicole	JOUANY Claude
4	DANTHEZ Florence	SERRA Gabriel
5	DARRIGAN Catherine	BONNET Cécile
6	MONESMA Michel	COLMAGRO Françoise
7	LAFON Claude	ALBERT Jean-Paul
8	PERN-SAVIGNAC Fabienne	SANCHEZ Antoine
9	PEZOUS Bernard	QUATRE Christian
10	TILLON Georgette	CAGNAC Jean-Luc
11	RAEVEN Pierre	DELMAS Francis
12	REGAMBERT Michel	CABIANCA Angélo
13	RIGAUD Marion	ARLANDES Régis
14	PISANI Pierre	TEULIERES Vincent
15	TOURREL Pierre	CORRECHER Maurice
16	DELMAS Michelle	MASSIP Eric

Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron

Numéro	Délégués titulaires	Délégués suppléants
1	MAFFRE Christian	BREIL Patrice
2	BONSANG Gilles	FRAUCIEL Christian
3	DURAND Daniel	BAYLAC Fernand
4	MASSAT André	HEBRARD Pierre
5	FERTE Denis	AUDOUARD Brigitte
6	VIROLLE Alain	MARTY Didier
7	ESPINOSA Georges	LASSEIGNE Chantal
8	MARTINEZ Ghislaine	FABRE Christian
9	LAMERA Emeline	IORDANOFF Cécile
10	LAFON Cécile	ROMANO Jean-Claude

► *Membres consultatifs (conseillers départementaux):*

HÉBRARD Gérard
 RIOLS Véronique
 BERTELLI Jean-Claude
 CABOS Véronique

FERRERO Monique
 VIGUIÉ Léopold
 BEQ Jérôme
 TURELLA-BAYOL Frédérique

Composition du Bureau du PETR (02/2017)

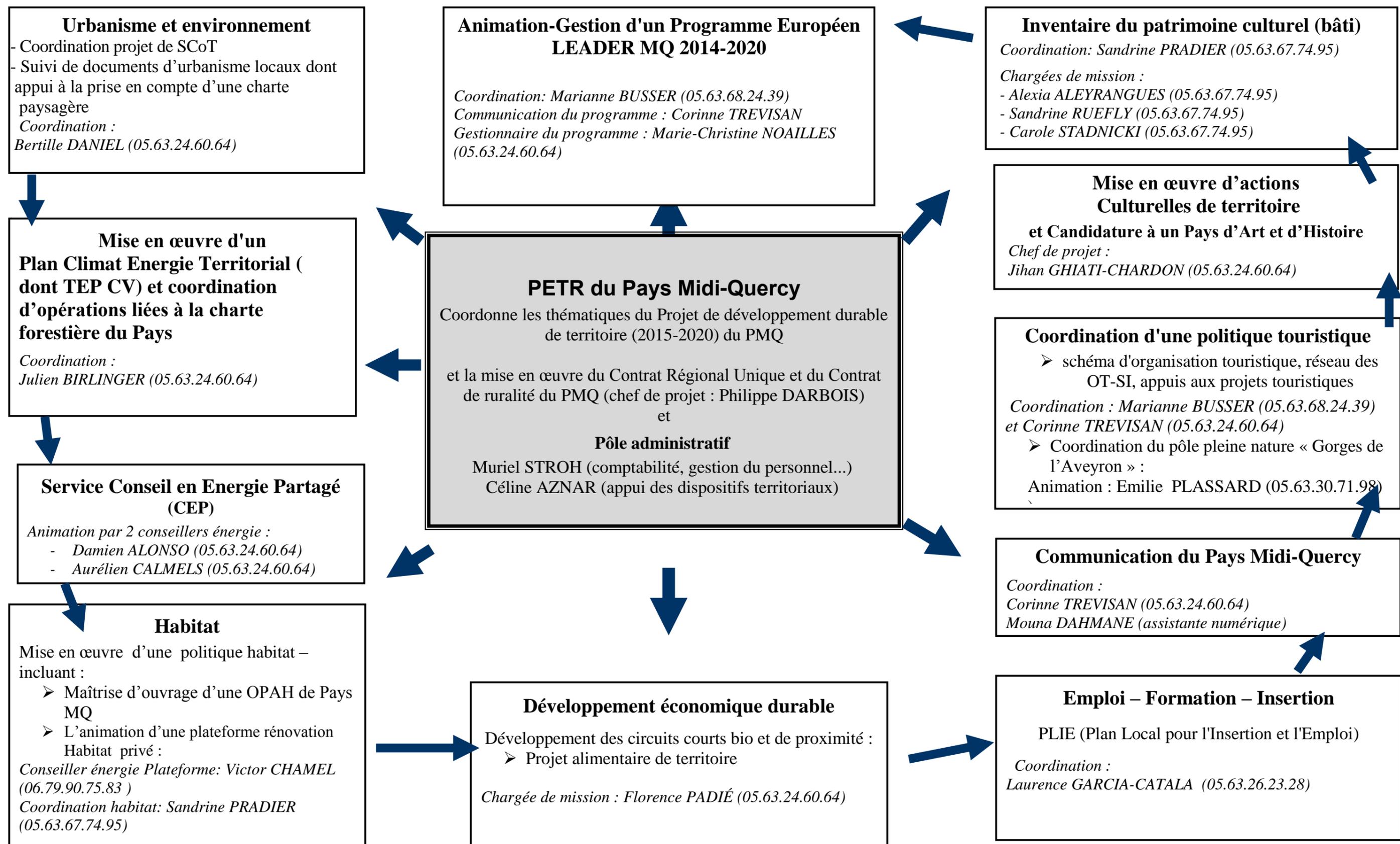
1 Président	
Président	MAFFRE Christian
2 Vice-présidents	
1 ^{er} Vice-président	CALMETTES Jacques
2 ^{ème} Vice-président	BONHOMME François
8 autres membres	
Quercy Caussadais	BERTELLI Jean-Claude
Quercy Caussadais	JEANJEAN Claude
Quercy Caussadais	DONNADIEU Jean-Louis
Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron	FERTÉ Denis
Quercy Vert - Aveyron	PEZOUS Bernard
Quercy Vert - Aveyron	RAEVEN Pierre
Quercy Vert - Aveyron	DARRIGAN Catherine
Quercy Vert - Aveyron	DANTHEZ Florence

COMPOSITION DU CDT (01/2017)

NOM	PRENOM	CODE POSTAL	VILLE	MAIL		Domaines de compétence exprimés
BISCONTINI	Francis	82140	SAINT ANTONIN NOBLE VAL	fbiscontini@gmail.com	Association "Jardins des Gorges de l'Aveyron"	
BOE	Valentine	82800	VAISSAC	valentine.boe@hotmail.fr	CESER	
BONCOMPAIN	Jean	82300	CAUSSADE	jeanbcp@orange.fr	Amis du Vieux Caussade et de son Pays	pharmacien biologiste retraité, patrimoine culturel, artisanal et industriel
BOURY	Hélène	82440	CAYRAC	helene.boury82@orange.fr	CIVAM Semailles	Agronomie, animation, enseignement et éducation populaire, développement durable
CABANES	Thierry	82300	SAINT CIRQ	thierry.cabanes0902@gmail.com	Fédération des Chasseurs	Environnement
CAZES	François	82160	PARISOT	francois.cazes@orange.fr	CESER	
CHABOY	René	82160	CAYLUS	lienenpaysdoc@orange.fr	Lien en Pays d'Oc	Le thème alimentaire et les circuits courts coopératifs à développer avec les correspondants internet et les associations
DEBAYLES	DIDIER	82800	VAISSAC	didier.sylvie82@hotmail.com	Syndicat des Côteaux du Quercy	Viticulteur, agro environnement
DELZANT	Katlène	12700	VILLEFRANCHE DE ROUERGUE	katlene12@gmail.com	Le Cabaret du Hasard	
DUCOS	Catherine	82230	VERLHAC TESCOU	catherineducos@orange.fr	Association Hiaude Hier Aujourd'hui et Demain	Communication/animation/culture/patrimoine
ETINEAU	Claire	82230	GENEBRIERES	clairreetineau@yahoo.fr	CFTC	Développement durable, énergie, biodiversité, environnement, domaine agricole, recherche et génétique
FRANCES	Hubert	82230	LEOJAC	hubert.frances@yahoo.fr		Conseil en entreprise en milieu rural, gestion des aides, formation
FRESQUET	Thierry	82303	CAUSSADE	info@crambes-hats.com	Chambre de Commerce et d'Industrie 82	Industrie, commerce, formation, culture
HAMECHER	Olivier	82000	MONTAUBAN	olivier.hamecher@sfr.fr	CFE/CGC	Finance et mutualisme
HENRY	Jack	82300	CAUSSADE	jackhenrycaussade@gmail.com	Association TEG 82	Transport, insertion sociale, handicap, jury CDAPH/MDPH
HONNONS	Elisabeth	82370	LABASTIDE ST PIERRE	elisabeth.honnons@wanadoo.fr	salariée à la FD CUMA	Animation de groupes locaux, gestion de projet
JOUSSAIN	Nina	82230	MONCLAR DE QUERCY	ninajoussain@yahoo.fr	Association CANTABILE	administration culturelle, gestion de projet, enseignement musical, développement culturel
MARTINEZ	Marie Anne	82140	ST ANTONIN NOBLE VAL	bleulavandesanv@yahoo.fr	Association Musique en Val	Culture/Tourisme
MAS	Pascal	82240	LAVAURETTE	tsarevo@hotmail.com	Fédération des CUMA	
MASSEREY	Pierre	82230	GENEBRIERES	pierre.masserey@gmail.com	Association de Développement Rural Midi-Quercy	Circuits courts filière régionale Fruits, économie bancaire
NOYER	Roland	82220	MOLIERES	roland.noyer09@orange.fr	Chambre d'agriculture Tarn et Garonne	
PERCHET	Dominique	82140	ST ANTONIN NOBLE VAL	dominiqueperchet@gmail.com	Côté Noble Val	développement local, développement commercial, schémas territoriaux (PADD) charte de pays et communication
PERONNE	Micheline	82300	MONTEILS	micheline.perrone@wanadoo.fr		Tourisme, culture
SAMOUILLAN	Gérard	82300	CAUSSADE	gerard.samouillan@wanadoo.fr	Association "Lien en Pays d'Oc"	Electronique, radio com, physique thermodynamique
SCOTTO D' ABUSCO	Nicole	82140	SAINT ANTONIN NOBLE VAL	nscottodabusco@gmail.com	Société des Amis du Vieux Saint Antonin	Professionnels: éducation, formation professionnelle, orientation. SAUSA: patrimoine (bâti et naturels), environnement, culture, occitan
TEULIERES	Lisette	82140	CAZALS	teulieres.em@laposte.net	CIVAM Semailles	Agriculture, social, gérontologie, bonne connaissance du milieu rural et du tissu associatif local
THIERCELIN	Gérard	82350	ALBIAS	cddmidiquercy@orange.fr	UD 82 CFDT	Agriculture et territoire
THOURON	Sandrine	82250	LAGUEPIE	chantal.thouron@gmail.com	Le Cabaret du Hasard	La production culturelle, le marketing et la communication, les animations culturelles dans le domaine de la danse
TIMBRE	Agnès	82710	BRESSOLS	agnes.timbre@celso.fr	Chambre de Commerce et d'Industrie 82	Gestion d'entreprises, connaissance du territoire, industrie

Organigramme thématique du PETR du Pays Midi-Quercy – 03/2017

Le Pays Midi-Quercy, un acteur du développement durable (environnement-social-économie)



Pays Midi-Quercy
Pôle d'Equilibre Territorial Rural

